



Le dossier de la "Presse"

La version de MM. Arthur Berthiaume et Zenon Fontaine

OU IL EST QUESTION DU TESTAMENT DE M. TREFFLE BERTHIAUME. — LES TRANSACTIONS QUI ONT PRECEDE LE DIFFEREND PRESENT. — FIDUCIAIRES ET HERITIERS.

Nous avons donné dans notre numéro de mardi, 19 de ce mois-ci (page 3) le texte des deux requêtes en injonction présentées, à tour de rôle, par les parties en cause, dans l'affaire de la Presse. La première était faite par MM. Eugène et Edouard Berthiaume contre MM. Arthur Berthiaume et Pamphile Du Tremblay. La seconde était signée par MM. Arthur Berthiaume et Edouard Berthiaume.

Pour compléter le dossier que le Devoir a publié à date, afin d'informer ses lecteurs de la version des deux parties qui se disputent la Presse, nous donnons aujourd'hui la réponse que MM. Arthur Berthiaume et Zenon Fontaine ont faite par écrit à la demande d'injonction faite de la part de MM. Eugène et Edouard Berthiaume.

La version suivante, notons-le, est celle de M. Arthur Berthiaume, président du conseil d'administration nouveau de la Presse et actuellement en possession de ce journal :

LA REPONSE DE MM. ARTHUR BERTHIAUME ET ZENON FONTAINE

Province de Québec, District de Montréal, COUÛ SUPERIEURE Eugène BERTHIAUME et al. Requêteurs. Contre Zenon FONTAINE et al. Intimés.

Contestation de la requête en cette cause.

10.—L'allégation contenue au préambule de la requête est niée.

20.—Les paragraphes 1 et 2 sont niés, tels que rédigés.

30.—Le paragraphe 3 est nié tel que rédigé.

40.—Les paragraphes 4, 5, 6 et 7 sont niés.

50.—Les paragraphes 8 et 9 sont niés tels que rédigés.

60.—Le paragraphe 10 est nié.

70.—Le paragraphe 11 est nié tels que rédigé.

80.—Le paragraphe 12 est nié.

90.—En réponse au paragraphe 13, les intimés disent que l'action y mentionnée parle par elle-même. Sous tous autres rapports le paragraphe est nié.

100.—Le paragraphe 14 est nié.

110.—A toutes les dates ci-dessus mentionnées, le capital-actions de la compagnie, mise-en-cause, se composait de 5,000 actions privilégiées et de 7,500 actions communes de .0. chacune, valeur au pair.

12.—M. Trefflé Berthiaume, père des requérants, de l'intimé Arthur Berthiaume, et le beau-père de l'intimé, Pamphile Du Tremblay, était le propriétaire de toutes lesdites actions, si ce n'est qu'il en avait prêté quelques-unes à d'autres personnes pour les qualifier, comme membres essentiels de la corporation;

13.—Par son testament du 23 juin 1913, devant J.-R. Mainville, notaire, après avoir fait un legs particulier, il a nommé le mis-en-cause Arthur Berthiaume, l'un de ses fils, son légataire fiduciaire avec saisine de tous les biens meubles et immeubles, y compris toutes ses actions dans ladite compagnie, avec les plus amples pouvoirs d'administration et d'aliénation sous la restriction ci-dessous.

14.—D'après ledit testament quant aux actions tant communes que préférentielles possédées par le testateur dans la compagnie mise-en-cause, il permettait à son fiduciaire d'en vendre, donner, échanger, prêter ou autrement aliéner un nombre suffisant pour qualifier les personnes que ce dernier désirerait pour former un bureau de direction de ladite compagnie.

15.—Il lui permettait en outre de vendre, échanger ou autrement aliéner et disposer desdites actions, pourvu que ce soit à un prix dont le capital à 10% par an produirait le revenu net moyen de l'exercice des opérations faites par le journal de la compagnie et pour les cinq dernières années précédant ladite aliénation.

16.—Le 26 décembre 1914, par acte devant J.-L. Girouard, notaire, ledit M. Trefflé Berthiaume fit donation à l'intimé Arthur Berthiaume, et à l'intimé Zenon Fontaine et à J.-R. Mainville, notaire, de Montréal, maintenant décédé, en fiducie de 7400 sur les 7500 actions ordinaires de la compagnie mise-en-cause, le donateur se réservant l'usufruit de ces actions sa vie durant, et pourvoyant qu'après sa mort, les fiduciaires devraient administrer les biens donnés en bon père de famille pour les fins de la fiducie.

17.—Il était pourvu dans la donation que lorsqu'il s'agirait de voter pour l'élection de directeurs ou autres officiers de la compagnie, les fiduciaires devraient être unanimes et devraient voter les uns en faveur des autres comme directeurs et aussi de manière à ce que les fils du donateur, s'ils le désiraient, soient toujours directeurs de ladite compagnie, et que l'un d'eux, par ordre d'âge, à commencer par l'aîné, soit son président, avec tous les privilèges et rémunérations et honoraires que cette charge comporterait, et les tenir en office aussi longtemps qu'ils rempliraient leurs charges en bon père de famille; qu'il en serait ainsi pour les fiduciaires et pour tous remplaçants, que les fiduciaires devraient toujours voter les uns en faveur des autres comme directeurs, de manière à ce qu'ils soient toujours directeurs de ladite compagnie; que les fiduciaires devraient être unanimes lorsqu'il s'agirait de disposer de l'objet de ladite donation fiduciaire, et pourraient vendre toutes ou partie des actions données ou en disposer autrement, pourvu qu'ils obtiennent le consentement unanime des donataires majeurs et usant de leurs droits, porteurs des actions privilégiées de ladite compagnie.

18.—Tant en vertu du testament

que de la donation, les bénéficiaires des revenus des biens donnés ou légués sont les six enfants du testateur, soit les deux requérants, l'intimé Arthur Berthiaume et leurs trois sœurs; Mme Rivest, Mme Du Tremblay, l'épouse de l'intimé Du Tremblay, et Mlle Berthiaume.

19.—Le capital des biens laissés par le testament doit appartenir aux arrière-petits enfants du testateur qui existaient lorsque ses enfants et leurs enfants seront tous décédés, et le capital des biens donnés par la donation en fiducie appartiendra d'après ladite donation, aux descendants du donateur qui existeront à la mort du dernier de ses enfants au premier degré.

20.—Ledit hon. Trefflé Berthiaume a, vers la même date, fait donation entre ses fils, l'intimé, Arthur Berthiaume, et sa fille, Mlle Anna Berthiaume d'actions privilégiées de la compagnie mise-en-cause au nombre de 750 pour chacun d'eux.

21.—Dans lesdites trois donations, il est pourvu que la propriété des biens donnés appartienne aux enfants nés et à naître des donataires respectivement qui existeront à la mort du dernier des enfants du donateur, mais si à la mort du dernier des enfants du donateur, aucun des donataires ne laisse aucun descendant, les biens donnés appartiendront aux enfants de ses frères et sœurs, ou à leurs descendants, suivant l'ordre des successions légitimes.

22.—Il est en outre prévu dans lesdites donations que les actions données ne pourront être vendues ou aliénées si ce n'est lors d'une vente en bloc des actions de la compagnie en cause, et avec le consentement de tous les autres actionnaires d'icelle, sauf que s'il y a des actionnaires incapables, les fiduciaires MM. Arthur Berthiaume, Zenon Fontaine et J. R. Mainville, ou leurs remplaçants nommés, en vertu de la donation du 26 décembre 1914, ci-dessus mentionnée, pourront effectuer la vente en leur lieu et place, et dans tous les cas le produit de la vente sera remis pour être administré en fiducie conformément aux termes desdites trois dernières donations auxdits trois fiduciaires, MM. Arthur Berthiaume, Zenon Fontaine et J. R. Mainville, ou leurs remplaçants.

23.—Les donations ci-dessus ont été dûment acceptées et enregistrées.

24.—Le dit hon. Trefflé Berthiaume est mort le 2 janvier 1915 sans avoir révoqué son dit testament.

25.—D'après un règlement de la Compagnie mise en cause, les actions communes donnent seules droit de vote.

26.—D'après un règlement de la Compagnie mise-en-cause, les actions privilégiées ont droit de vote.

27.—Dès après le décès de l'hon. Trefflé Berthiaume, l'on a administré ses biens, et plus particulièrement les actions de la compagnie mise en cause conformément à ses vœux à venir jusqu'aux événements ci-dessus relatés.

28.—Depuis juillet 1918, les requérants, avec l'assentiment qu'ils ont obtenu par insistance et par menace de l'intimé Arthur Berthiaume, ont conduit les opérations de la compagnie mise-en-cause à toutes fins que de droit comme si les fiduciaires, le mis-en-cause, Zenon Fontaine et feu J.-R. Mainville n'avaient aucun droit, pouvoir et intérêt et étaient de complets étrangers.

29.—Plus particulièrement, ils les ont systématiquement éludés et évités lorsqu'il s'est agi des assemblées de directeurs ou d'actionnaires, rendant impossible à ceux-ci d'être présents ou de savoir ce qui se faisait dans l'administration, évitant également autant que possible de tenir des assemblées, ou tenant de simples simulacres d'assemblées sans avis.

30.—Depuis avant le décès de l'hon. Trefflé Berthiaume à venir jusqu'à aujourd'hui, quant à l'intimé Zenon Fontaine, et jusqu'à son décès, le 31 mai dernier quant à feu J. R. Mainville, ceux-ci étaient et ledit Zenon Fontaine est encore actionnaire et directeur de ladite compagnie mise-en-cause conformément à la loi, aux règlements et aux procès-verbaux d'icelle et conformément aux volontés de feu l'hon. Trefflé Berthiaume ci-dessus exposées.

31.—Ledit Zenon Fontaine et feu J. R. Mainville ont fait tous les efforts possibles pour continuer à exercer leurs fonctions de directeurs, à l'our de leur privilège d'actionnaires et à remplir leurs devoirs de fiduciaires, mais ils ont été empêchés effectivement par les manœuvres susdites.

32.—L'intimé Z. Fontaine, et ledit J. R. Mainville, ont reçu des avis de convocation pour les assemblées annuelles d'actionnaires de février 1919 et 1920. Ils ont fait toutes les démarches possibles pour y assister mais si lesdites assemblées ont été tenues, elles l'ont été irrégulièrement, et en outre de manière à ce qu'il fût impossible auxdits Z. Fontaine et J. R. Mainville, malgré tous leurs efforts tel que susdit, d'y assister, toujours en exécution de la ligne de conduite ci-dessus mentionnée.

33.—Le 6 mars 1919, l'intimé Arthur Berthiaume, toujours cédant à la même pression, aurait, par acte devant Philippe Angers, notaire, prétendu vendre uniquement en sa qualité de fiduciaire en vertu du testament de son père, et sous sa signature seule, sans le concours ni la connaissance des fiduciaires Z. Fontaine et J. R. Mainville, et sans leur assentiment, la totalité des actions communes de la compagnie mise-en-cause, soit 7,500 comprenant par conséquent les 7,400 actions détenues en fiducie par lesdits Z. Fontaine, J. R. Mainville et lui-même, au requérant Eugène Berthiaume,

pour un tiers, soit 2,500 actions, au requérant, Edouard Berthiaume, pour un tiers soit 2,500 actions, et à Edmond Montet pour un tiers, soit 2,500 actions.

34.—Ces dites ventes étaient faites au taux de \$126.52 par action, soit basées, au taux de 10 p.c. par an, sur le revenu moyen annuel des opérations de la compagnie pendant les cinq années précédentes, payables en trente paiements annuels et consécutifs à commencer le premier paiement le 15 mars 1920, et avec intérêt à 5 p.c. par an.

35.—Le même jour devant le même notaire, ledit Edmond Montet s'obligeait de transporter et de céder sans considération audit Arthur Berthiaume les actions ainsi acquises par lui à la charge par ce dernier d'acquiescer les charges et obligations mentionnées dans la vente ou qui auraient originé de cette vente.

36.—Le même jour et devant le même notaire, les requérants, Edouard et Eugène Berthiaume, déclaraient renoncer à tous recours en dommages qu'ils pourraient avoir basés sur lesdites ventes contre l'intimé, Arthur Berthiaume, plus particulièrement pour le cas où l'acte de fiducie du 26 décembre 1914, ci-dessus mentionné en faveur dudit Arthur Berthiaume et desdits Zenon Fontaine et J.-R. Mainville ne serait pas annulé.

37.—Le même jour et devant le même notaire, les requérants et l'intimé Arthur Berthiaume qui était déjà traité entre les trois frères, comme le propriétaire réel des actions vendues à Edmond Montet, s'engageaient réciproquement les uns envers les autres à se donner la préférence en cas de vente de leurs dites actions communes, et dans le cas où les autres frères ne voudraient pas exercer ladite préférence, chacun d'eux s'interdisait pendant trente ans de vendre à qui que ce soit lesdites actions.

38.—Pour tenter de valider ces transactions, les requérants procédant au nom seul du requérant, Edouard Berthiaume, ont, en juillet 1919, intenté une action en nullité de l'acte de fiducie du 26 décembre 1914, sous prétexte qu'il avait été consenti par le donateur pendant sa maladie réputée mortelle, et sous prétexte en outre que c'était une donation à cause de mort et contenant des clauses illégales, et cela malgré qu'ils avaient approuvé ledit acte et concouru pendant plusieurs années à lui donner effet.

39.—Cette cause est encore pendante devant la Cour Supérieure.

40.—Les paiements mentionnés au dit acte de vente comme échéant les 15 mars 1920 et 1921, tant en capital qu'en intérêts n'ont pas été faits.

41.—Lesdites transactions sont radicalement nulles et non existantes pour entre autres, les raisons suivantes:

(a) Lesdits Z. Fontaine et J.-R. Mainville n'ont pas concouru aux dites ventes, et ledit Arthur Berthiaume n'a pas vendu en sa qualité de fiduciaire en vertu de la donation du 26 décembre 1914.

(b) Lesdits trois fiduciaires d'ailleurs n'avaient pas le pouvoir de vendre sans le concours des donataires majeurs et usant de leurs droits, porteurs des actions privilégiées de la compagnie, soit Mme Du Tremblay, et Mlle Berthiaume, et le concours de celles-ci n'a pas été obtenu.

(c) La donation du 26 décembre 1914 est valide et l'action en nullité d'icelle est frivole et vexatoire.

(d) Quel qu'il en soit, cette action n'est pas encore jugée et tout acte fait basé sur l'hypothèse que l'acte serait nul, est prématuré.

(e) De plus, ladite aliénation n'est pas un exercice des pouvoirs dudit Arthur Berthiaume comme fiduciaire unique en vertu du testament de son père.

(f) Ces pouvoirs ne sont que d'aliéner quelques actions pour qualifier, ou de vendre la totalité des actions préférentielles et communes en bloc.

(g) Son pouvoir ne permettait pas de vendre comme il a fait à lui et à ses deux frères en vertu d'une entente entre eux trois, avec renonciation à tous recours en dommages, pacte de préférence et engagement de ne pas aliéner pendant trente ans réciproques, et plus particulièrement ne comportait pas le pouvoir de vendre pour aucun montant comptant moyennant trente paiements annuels à intérêts à 5 p.c., de telle sorte que même en supposant que la compagnie n'aurait dans le futur fait que des opérations égales aux opérations des cinq années précédentes, le revenu seul était plus que suffisant pour payer tous les intérêts et les amortissements du capital, et cela même dès la première année.

(h) Ces ventes ont de plus été faites à vil prix indépendamment des conditions de paiement et de l'intérêt stipulé, et auraient pu être évitées, étant donné les résultats des affaires de la compagnie qui auraient dû être prévues et qui ont été prévues lorsqu'elles ont été

faites, de priver les autres bénéficiaires, les trois sœurs des requérants approximativement des deux-tiers de leurs revenus.

(i) Le prix de vente est inférieur au minimum fixé dans le testament.

420.—Depuis lors, les requérants et ledit intm Arthur Berthiaume agissant toujours sous la même pression, ont contribué à admettre la compagnie comme s'ils étaient les seuls intéressés.

430.—Aux assemblées annuelles de 1920, l'intimé Z. Fontaine et J.-R. Mainville ont été, nonobstant lesdits contrats, reconnus encore comme actionnaires et convoqués à l'assemblée, bien que, tel qu'expliqué plus haut, on les ait empêchés d'assister, ils ont même été, d'après les informations que l'intimé Z. Fontaine peut obtenir, élus directeurs, les requérants reconnaissant ainsi que leur transaction du 6 mars 1919 était sans effet.

440.—Ledit J.-R. Mainville n'a jamais connu l'existence de la transaction du 6 mars 1919, et ledit Z. Fontaine, ainsi que les trois filles du donateur n'ont reconnu ladite transaction que tout récemment.

450.—Depuis quelque temps, les requérants se sont mis à agir comme si la transaction du 6 mars 1919 était valide et ont ignoré complètement ledit J.-R. Mainville et Z. Fontaine.

460.—Mém., il n'y a pas eu de convocation pour l'assemblée annuelle des actionnaires ni d'assemblée annuelle en février dernier, tel que voulu par les règlements de la compagnie, ni depuis, sauf l'assemblée dont il sera question ci-après.

470.—Les requérants ont fait la déclaration de tous dividendes sur les actions communes, bien que telle déclaration fût justifiée.

480.—Ils se sont fait des prêts illégalement vu qu'ils étaient directeurs. Ils se sont voté de bonis. Ils ont augmenté leur salaire.

490.—Vers le 21 juin dernier, sans autorisation, sans considération, en violation des règlements et sous la signature de l'intimé Arthur Berthiaume, le requérant, a déclaré comme géant-général, lesdits requérants et ledit Edouard Berthiaume, et a déclaré que lesdits requérants et ledit Edouard Berthiaume, ont illégalement approprié frauduleusement et illégalement \$120,000 des fonds de la compagnie que la compagnie cherche maintenant à recouvrer au moyen d'une saisie-arrêt conservatoire qui est pendante et au sujet de laquelle il a fait interdire des procédures criminelles contre eux.

500.—Les requérants, mais plus particulièrement le requérant Eugène Berthiaume, qui était alors secrétaire de la compagnie, se sont emparés des livres dont la loi requiert la tenue au bureau de la compagnie et dont la loi exige que l'accès soit donné aux actionnaires des bureaux de la compagnie, les ont cachés et refusent, quoique requis, soit de les remettre soit même de les exhiber.

510.—Lorsque ledit Z. Fontaine eut constaté ces faits et que ledit Arthur Berthiaume eut échappé à la pression que l'on avait exercée sur lui, ceux-ci se mirent en mesure de protéger les propriétés dont l'administration leur avait été confiée par le donateur.

52.—Jugeant, conformément aux dispositions de la donation du 26 décembre 1914, que les représentants n'avaient pas rempli leur charge de directeurs en bon père de famille, ils ont décidé d'user du pouvoir que leur avait donné le donateur et testateur pour ce cas, tant par les termes de ladite donation qu'en exigeant que les parts prêtées par lui auxdits directeurs fussent endossées pour fins de transport en blanc et remises en sa possession.

530.—Ils ont, en conséquence, ledit Arthur Berthiaume, agissant tant comme fiduciaire unique, en vertu du testament de son père, et possesseur comme tel des certificats d'actions ainsi endossés, et lesdits Z. Fontaine et Arthur Berthiaume agissant conjointement comme tels fiduciaires survivant, en vertu de la donation du 26 décembre 1914, effectué le transport desdites actions et déqualifié les requérants tant comme actionnaires que comme directeurs.

540.—L'assemblée générale annuelle qui aurait dû être tenue d'après les règlements, en février 1921, a alors été tenue soit le 14 courant, tous les actionnaires étant présents, et un bureau de direction a été élu, composé de trois intimés, de MM. Henri Bertrand, et M. Eugène Lamarche, tous deux employés de la compagnie depuis bien des années et occasionnaires des actions qui antérieurement qualifiaient les requérants, tel que ci-dessus, et toujours conformément auxdites règlements, ledit Arthur Berthiaume a été élu président de la compagnie, les requérants ne sont ni directeurs ni actionnaires de la compagnie, et les intimés sont trois des cinq directeurs en possession légalement de leur charge et dûment qualifiés.

550.—Les requérants ont été congédiés et destitués de toutes leurs fonctions à l'emploi de la compagnie à une assemblée des directeurs tenue le même jour que l'assemblée des actionnaires susdits.

560.—Les intimés alléguent que si les requérants ont un recours, ce qui est nié, ce recours n'est pas l'injonction.

570.—Le tribunal n'a pas juridiction pour accorder les conclusions proposées demandées.

580.—Accorder l'injonction demandée causerait à la compagnie mise-en-cause, et aux intimés, un préjudice considérable et irréparable.

590.—Les requérants ont été congédiés et destitués de toutes leurs fonctions à l'emploi de la compagnie à une assemblée des directeurs tenue le même jour que l'assemblée des actionnaires susdits.

600.—Les intimés et leurs deux collègues sont en possession légale de la position de directeurs de la compagnie par le vote de la totalité des actions d'icelle ayant droit de voter, donné par les fiduciaires choisis à cette fin par feu l'hon. Trefflé Berthiaume confor-

Avez-vous le nez bouché? Avez-vous le catarrhe?

SI VOUS ETES SUJET AU RHUME, VOICI UN CONSEIL VERITABLEMENT OPPORTUN.

Ne vous chargez pas l'estomac de sirops pour le rhume, dirigez une préparation curative à travers les narines, dans les passages qui sont sujets aux rhumes et au catarrhe. Cela est facile à faire avec le Catarrhozone qui soulage un rhume en dix minutes. Les vapeurs curatives du Catarrhozone atteignent même jusqu'aux poumons, à travers les tubes bronchiaux, les narines, les voies respiratoires; partout enfin où git le mal, le Catarrhozone pénétrera. Vous n'aurez pas de rhumes, vous ne souffrirez pas de renflements forcés, ni de bronchite, ni d'affections de la gorge, si vous faites usage de Catarrhozone. Procurez-vous-en aujourd'hui, mais méfiez-vous des contrefaçons dangereuses que le véritable Catarrhozone. La grosse quantité pour traitement de deux mois coûte \$1.00, quantité moindre 50 sous; quantité échantillon, 25 sous. Chez tous les marchands ou de la Catarrhozone Co., Montréal. (ann.)

mément à ses volontés; ces fiduciaires font eux-mêmes partie de ce bureau de direction, et ce bureau de direction existe en outre du consentement de tous les bénéficiaires majeurs désignés dans le testament, et les donations dudit honorable Trefflé Berthiaume, moins les requérants et qui représentent les 4-6 des actions communes, 2,250 des actions préférentielles, plus les 4-6 de 2750 des mêmes actions.

61.—Les seuls bénéficiaires en existence quant au capital sont les fils mineurs de l'intimé, Arthur Berthiaume.

62.—Le seul recours à des for-compagnie mise-en-cause, dans le but unique de résister à une tentative évidente de la part des requérants de s'emparer par force de ses bureaux;

C'est pourquoi les intimés concluent à ce que les actes ci-dessus mentionnés du 6 mars 1919, soient déclarés nuls en autant que besoin est; et à ce que la requête et plus particulièrement les conclusions pour ordre interlocutoire soient rejetées avec dépens.

Montréal, 20 juillet 1921. (Signé) GÉORGE FRÉCHON et PRUD'HOMME, Avocats des Intimés.

On trouvera les derniers détails au sujet de cette cause en page 3, aujourd'hui.

AVIS Effacement de la ligne rue Anderson. Homologation de lignes rues Anderson et des Jurés.

Avis est donné que la Cité de Montréal, par ses procureurs soussignés, présentera à la Cour Supérieure, division de pratique, au palais de Justice, à Montréal, le 16 août 1921, à 10 h. 30, une requête demandant l'effacement de la ligne homologuée de la rue Anderson, côté est, entre les rues des Jurés et La Gauchetière, et l'homologation d'une nouvelle ligne sur la même rue, même côté, entre les rues susdites, et aussi d'une ligne sur la rue des Jurés, côté nord, entre les lignes à effacer et à homologuer, de la rue Anderson, comme susdit, en prolongement de la ligne existant déjà sur ladite rue des Jurés, le tout suivant un plan qui sera produit en même temps.

JARRY, DAMPHROU, SE, BUTLER et SAINT-PIERRE, procureurs de la cité de Montréal. Hôtel de Ville, 21 juillet 1921.

BREVETS D'INVENTION En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis MARION & MARION 264 RUE UNIVERSITAIRE, MONTREAL.

L'Orfèvrerie au XIX siècle (SUITE) UN critique contemporain a fait un crime adressé à des architectes, pour avoir des modèles d'Orfèvrerie. On a prétendu, non sans raison, qu'il ne pouvait exister d'harmonie parfaite dans une oeuvre métallique, qu'à une condition expresse, c'est que son "inventeur" connût toutes les ressources de la matière mise en oeuvre, et qu'il eût appris, par une longue pratique et par son expérience personnelle, tout le parti qu'on en peut tirer. A cette observation pleine de sens, il n'y aurait rien à objecter si, depuis la Renaissance, presque tous les orfèvres n'avaient eu recours, pour la composition de leurs ouvrages, à des artistes étrangers à leur profession. Ni Du Cerceau, ni Le Brun, ni Meissonnier, ni Lafosse, ni Pineau, n'étaient du métier, et quand Percier et Fontaine eurent dessiné leur dernier croquis, les orfèvres du XIXe siècle ne renoncèrent pas à ces emprunts fâcheux, sans doute, mais singulièrement vénérables. Les Cahier, les Fauconnier, les Wagner, qui succédèrent à Auguste fils et aux Thomire dans la faveur du public, ne se privèrent pas d'employer les architectes et les sculpteurs. C'est sur l'avis de Chenavard que Fauconnier tenta ses premiers essais de style Renaissance, et ce fut par lui que Barye composa ses premières maquettes, les fondit et les cisela. Wagner, de son côté, fit travailler Léonard, Gannon et Geoffroy de Chaux. Wechte mit son art de ciseleur, dans lequel il était passé maître, au service des grands argentiers de son temps. Gilbert fut pendant de longues années absorbé par la maison Odier. Duponchel demanda des dessins à Justin et à Névillé. La liste pourrait ainsi s'allonger indéfiniment.

Scott & Bousquet Frères Limitée BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE 478-est, rue Ste-Catherine. POUR LES ENFANTS ET LES PERSONNES FAIBLES ET NERVEUSES L'ELIXIR TONIQUE GRANGER DONNERA LA FORCE ET ENLÈVERA LA NERVOUSITÉ. EN VENTE PARTOUT \$150 LE FLACON FRANÇAIS PAR POSTE PRÉPARÉ PAR EMILE GRANGER B.P.H. 411, EST, RUE RACHEL, MONTREAL.

Grand Pèlerinage Franciscain au Congrès International du Tiers-Ordre à ASSISE Excursion aux champs de batailles d'Ypres et à Louvain. Par Liverpool, Londres, Paris, Paray-le-Monial, Lyon, Marseille, Lourdes, Milan, Rome, Padoue, l'Alverne, la Suisse et la Belgique, etc. 70 Jours de Voyage Pieux et Agréable Départ par l'"Empress of Britain", le 30 juillet. Retour par le "Corsican" 8 octobre 1921. PRIX DU VOYAGE : \$950.00, TOUTES DEPENSES COMPRISES. Taxe de guerre, passeports et visas inclus. Programme-itinéraire sur demande aux RR. PP. Franciscains, 964 rue Dorchester-ouest, Montréal. Ce pèlerinage est le seul officiel partant du Canada pour Assise et acceptera très volontiers tous les amis de saint François qui voudront se joindre à lui. Il est sous la direction immédiate des RR. PP. Franciscains. Les Agences Internationales Thos. Cook & Fils dont la compétence est hors pair s'occupent de la partie technique du voyage. Tertiaires et amis de saint François venez avec nous à LOURDES — ROME — ASSISE. Il est urgent de retenir sa cabine le plus tôt possible.

LA PAUVRETE DU SANG EST LA CAUSE PRINCIPALE DE LA FAIBLESSE L'HISTO-FER GARNIER EST UN PUISSANT REGENERATEUR DU SANG. Prescrit aussi dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, tuberculose, et dans toutes les affections pulmonaires. \$1.25 LA BOUTEILLE En vente partout et à la Pharmacie Modèle de GOYER Dépositaire 180-est, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

DERNIERE HEURE — LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

LUNDI, 25 JUILLET 1921

SAINT JACQUES

Levier du soleil, 4 heures 39. Coucher du soleil, 7 heures 21. Levier de la lune, le soir, 10 heures 02.

CALENDRIER

ORAGES LOCAUX

DEMAIN, DIMANCHE 24 JUILLET 1921

10ème DIMANCHE DE LA PENTECOTE

Levier du soleil, 4 heures 38. Coucher du soleil, 7 heures 22. Levier de la lune, le soir, 9 heures 37. Dernier quartier de la lune, le 27, à 9 h. 26 m. du soir.

Des livres qui ont disparu

M. Arthur Berthiaume a été longuement interrogé hier, dans l'affaire de la "Presse" sur la disparition des livres de la compagnie. — Pourquoi sir Lomer Gouin est parti?

L'affaire de la Presse s'est continuée hier après-midi, jusqu'à quatre heures. Entre autres choses intéressantes, on y a appris pourquoi, si Lomer Gouin a quitté la Presse, il y a quelques mois.

M. Arthur Berthiaume, interrogé, sur les agissements de son frère Eugène, a déclaré que celui-ci avait l'habitude d'écrire les lettres destinées à ses frères et qu'il persistait à le faire ainsi avec sir Lomer Gouin.

M. Eug. Berthiaume, interrogé, a déclaré qu'il avait toujours agi sous l'empire de la crainte de son frère, et que ce dernier lui avait fait des menaces. Il a dit à M. N.-K. Laflamme, qu'en vertu des pouvoirs que lui avait conférés le testament, il avait permis que la compagnie de la Presse prêtât à la succession Berthiaume, une somme de \$48,000.

M. Arthur Berthiaume, interrogé, a déclaré qu'il avait été réduit de \$46,000 en 1919, et de \$63,000 en 1920. Il a déclaré qu'il avait avancé ces sommes sur les instances et sous les menaces d'Eugène et d'Edouard Berthiaume.

M. Arthur Berthiaume, interrogé, a déclaré qu'il avait été réduit de \$46,000 en 1919, et de \$63,000 en 1920. Il a déclaré qu'il avait avancé ces sommes sur les instances et sous les menaces d'Eugène et d'Edouard Berthiaume.

M. Arthur Berthiaume, interrogé, a déclaré qu'il avait été réduit de \$46,000 en 1919, et de \$63,000 en 1920. Il a déclaré qu'il avait avancé ces sommes sur les instances et sous les menaces d'Eugène et d'Edouard Berthiaume.

M. Arthur Berthiaume, interrogé, a déclaré qu'il avait été réduit de \$46,000 en 1919, et de \$63,000 en 1920. Il a déclaré qu'il avait avancé ces sommes sur les instances et sous les menaces d'Eugène et d'Edouard Berthiaume.

M. Arthur Berthiaume, interrogé, a déclaré qu'il avait été réduit de \$46,000 en 1919, et de \$63,000 en 1920. Il a déclaré qu'il avait avancé ces sommes sur les instances et sous les menaces d'Eugène et d'Edouard Berthiaume.

M. Arthur Berthiaume, interrogé, a déclaré qu'il avait été réduit de \$46,000 en 1919, et de \$63,000 en 1920. Il a déclaré qu'il avait avancé ces sommes sur les instances et sous les menaces d'Eugène et d'Edouard Berthiaume.

M. Arthur Berthiaume, interrogé, a déclaré qu'il avait été réduit de \$46,000 en 1919, et de \$63,000 en 1920. Il a déclaré qu'il avait avancé ces sommes sur les instances et sous les menaces d'Eugène et d'Edouard Berthiaume.

M. Arthur Berthiaume, interrogé, a déclaré qu'il avait été réduit de \$46,000 en 1919, et de \$63,000 en 1920. Il a déclaré qu'il avait avancé ces sommes sur les instances et sous les menaces d'Eugène et d'Edouard Berthiaume.

Dans la capitale du Sinn Fein

M. DE VALERA EST RECU AVEC ENTHOUSIASME, PAR SES PARTISANS, A SON ARRIVEE A DUBLIN — DES DISCOURS.

Dublin, 2 (S. P. A.). — Eamon de Valera et sa suite sont arrivés à Mansion House, hier après-midi. De grandes foules leur ont fait une réception enthousiaste. Le groupe a été salué à Kingstown, d'où ils se rendirent en auto à Dublin, accompagnés du lord-maire O'Callaghan, de Cork, du maire de Waterford, des représentants du Daill Eireann, de Mme O'Callaghan et autres personnes éminentes.

A son arrivée à Mansion House, M. de Valera, aidé de Michael Collins et d'Arthur Griffith, a donné une courte réception. M. de Valera, s'adressant à la foule, a dit que, si l'avenir le peuple irlandais agissait comme durant les deux dernières années, il n'aurait pas besoin de parler de liberté, il l'aurait.

LE BUT DES NEGOCIATIONS. — Londres, 23 (S. P. A.). — Les négociations irlandaises tendent à deux choses: faire réunir sir James Craig, premier ministre de l'Irlande, et Eamon de Valera à une solution de la situation en amendement l'Acte du Home Rule.

M. de Valera doit passer toute la semaine dans la ville et conférer avec ses collègues. Il convoquera probablement le Daill Eireann la semaine prochaine pour étudier l'offre du gouvernement. La convocation du Daill Eireann sera considérée comme l'indice que les propositions de M. de Valera, que les propositions anglaises sont dignes de considération.

On suppose que si les propositions ne sont pas agréables à Arthur Griffith, au professeur MacNeil, à Michael Collins et autres chefs, le Daill Eireann ne sera pas convoqué, tandis que si les chefs acceptent l'offre anglaise, il est certain que le Daill Eireann se réunira.

Les Sinn Feiners de Londres, ne s'attendent pas à beaucoup de nouveau avant dix jours ou une quinzaine. Les termes ne seront vraisemblablement pas annoncés publiquement sans le consentement réciproque du premier ministre Lloyd George et de M. de Valera.

On saura probablement à la publication de l'offre du cabinet à l'Irlande, dit le chroniqueur parlementaire du Times, que sans certaines réserves militaires faites par le parlement impérial, toute l'autonomie d'un Dominion est offerte tant au parlement du sud qu'à celui du nord.

Des troupes sont en partance

LA FRANCE ENVERRA, D'ICI QUELQUES HEURES, LES SOLDATS EN HAUTE-SILÉSIE — LA REPONSE DE LA GRANDE-BRETAGNE EST ATTENDUE.

Paris, 2 (S. P. A.). — Le départ pour la Haute-Silésie d'une division française du Rhin n'est qu'une question d'heures, disait-on, hier, dans les milieux officiels. Le gouvernement attend aujourd'hui une réponse à la note qu'il a remise à la Grande-Bretagne, immédiatement après, des ordres seront donnés à la division de se rendre en Silésie par chemin de fer en passant par l'Allemagne, ou bien via Anvers, le canal de Kiel, et Dantzig.

Le gouvernement français a demandé, hier soir, au colonel de Saint-Aulaire, ambassadeur français en Grande-Bretagne, d'insister de nouveau pour que le gouvernement britannique consente à envoyer des renforts en Haute-Silésie et un groupe d'experts qui étudieront la situation de la Haute-Silésie avant la convocation du Conseil suprême.

La réponse anglaise à la dernière note du premier ministre Briand n'avait pas encore été reçue, hier soir, et le gouvernement français a agi d'après des rapports non officiels bien qu'authentiques que la réponse du premier ministre anglais dirait encore que l'envoi d'aussi nombreuses troupes en Haute-Silésie n'est pas nécessaire et qu'une réunion du Conseil suprême pour discuter le problème silésien devrait avoir lieu prochainement.

A coups de bouteilles. — Wastie Nickip, 40 ans, 400, rue Moreau, qui devait retourner en Pologne aujourd'hui même, a été attaqué et volé de bonne heure, ce matin, dans une maison, près des rues Moreau et Forsythe, et est mort avant l'arrivée de l'ambulance, qui devait le conduire à l'hôpital Notre-Dame. Il a été trouvé par un policier, à l'endroit précité. Le sang coulait de ses blessures à la tête. Ce dernier après avoir appelé l'ambulance, a immédiatement prévenu la Sûreté. Les détectives Martin, Brooks et Monaque ont aussitôt été envoyés sur les lieux. Ils ont aperçu l'assassin, Nickip, qui avait pris sur lui une somme rondelette, et qu'il devait s'embarquer, ce matin même pour la Pologne. Tout en poursuivant leurs recherches, les détectives ont découvert qu'il avait passé la soirée avec des amis, dans une maison de la rue Moreau et que de nombreuses libations avaient été prises. A un moment donné, l'un d'eux, voulant sans doute s'emparer de son avoir, s'est querellé avec lui et l'a frappé à plusieurs reprises sur la tête avec une bouteille et un tuyau de plomb. Une fois le coup fait, on l'a mis à la porte. Plusieurs personnes ont été mises en état d'arrestation par les détectives et elles seront entendues à l'enquête du coroner.

Mgr Mannix. — L'ARCHEVEQUE DE MELBOURNE ARRIVE A MANILLE APRES AVOIR VISITE LES PRINCIPAUX PAYS DU MONDE. — Manille, 23 (S. P. A.). — Mgr Daniel Mannix, archevêque de Melbourne, Australie, est arrivé ici jeudi, de Hong-Kong et des environs, surtout les Irlandais, lui ont fait une réception enthousiaste. Mgr Franklin J. O'Doherty, archevêque de Manille, et plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques, sont allés à sa rencontre au débarcadère.

Mgr Mannix s'embarquera aujourd'hui, pour rentrer dans son diocèse. Il a fait, pour ainsi dire, une tournée mondiale. Chemin faisant, il s'est arrêté à Londres, à Paris et à Rome. Le gouvernement anglais s'est opposé à ce qu'il visite l'Irlande, son pays natal.

En vacances. — Québec, 23 (S. P. A.). — Le premier ministre Taschereau est parti hier après-midi, pour La Pointe, Rivière-du-Loup, où il passera la fin de semaine. Plusieurs autres ministres vont aussi passer la fin de semaine à la campagne. M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, est parti, hier matin, pour Roberval; M. Antonin Galigne, ministre de l'Éducation, est parti pour Tadoussac, pour la fin de semaine et M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, sera le seul ministre en ville. Deux réunions du cabinet doivent avoir lieu la semaine prochaine: la première, mardi, pour discuter des questions affectant le service civil et la deuxième, mercredi, pour discuter les plans d'assurance.

CHEZ LES EMPLOYÉS DE TRAMWAYS

LES REPRESENTANTS DE LA COMPAGNIE AURONT UNE ENTREVUE CE MATIN, AVEC LEURS EMPLOYES.

Les employés de tramways se sont réunis en assemblée, hier soir, à l'édifice de l'Assistance Publique. L'assemblée était sous la présidence de M. Aurèle Lacombe, député. La discussion a été plutôt vive à certains moments.

Dès le début de la réunion, le secrétaire, M. Léon Bourbonnière, a annoncé que les autorités de la compagnie désiraient rencontrer les délégués de l'union, ce matin. M. Henri Champagne, agent d'affaires de l'union, expliqua que cette entrevue avait pour objet de tenter un compromis entre les employés et les patrons.

Le plupart des employés se sont prononcés en faveur d'une telle entrevue. La délégation qui se rendra ce matin auprès des officiers de la compagnie sera composée du président Aurèle Lacombe, de M. H. Champagne, agent d'affaires, Léon Bourbonnière, secrétaire, Orlan Lambert, Benjamin Lamer, Louis Dussault, Albert Gougeon, Gérard Gagnon et S. Brockhouse.

Si les délégués ne sont pas satisfaits des offres faites par la compagnie et si, à la réunion de ce soir, on décide que le cas devrait être soumis à un tribunal d'arbitrage, une autre délégation se rendra aussitôt à Ottawa pour demander qu'en vertu de la loi Lemieux, ce tribunal soit nommé. Les employés ont déjà fait le choix de celui qui devra les représenter à ce tribunal. Ce serait, dit-on, M. Arthur Sauvé.

Feu le magistrat P. Lacroix. — Sorel 23 (S. P. A.). — Nous apprenons la mort du magistrat P. Lacroix, survenue, hier après-midi. M. Lacroix était né dans le district de Richelieu, il y a passé la très grande partie de sa vie. Le défunt était né à St-Charles-sur-Richelieu, le 1er novembre 1856, du mariage d'Octave Lacroix, cultivateur, et de Rosalie Manseau. Il a fait ses études à l'école commerciale de St-Charles et au collège de Sorel. Il fit sa licence légale au bureau Mercier et Desmarais et fut admis au Barreau en janvier 1884. Il a ensuite pratiqué avec M. C.-J.-C. Wertele, de 1884 à 1903, alors qu'il accepta la charge de magistrat du district de Richelieu. Il avait épousé en 1887, Arline Deschêne, de Sorel. Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 h. 30, heure nouvelle.

Le congrès des typos. — Québec, 23. — (S. P. C.). — Le cardinal Bégin a été invité à présider lui-même l'ouverture du grand congrès du syndicat international des typographes qui doit s'ouvrir ici le 8 d'août. Des invitations seront aussi envoyées au nouveau gouverneur-général, au premier ministre Meighen, à M. Robertson, ministre du travail, à M. Guthrie, ministre de la milice, au lieutenant-gouverneur de la province, au premier ministre Taschereau, à M. Galipeault, au maire Samson, et à quelques autres personnalités en vue.

Refus de manger. — Cork, 23. — (S. P. A.). — Les personnes internées au camp de Bere Island, à Bantry Bay, refusent de manger. C'est leur manière de protester contre les mauvais traitements qu'ils reçoivent. L'officier de liaison républicain en chef, qui rapporte cette grève de la faim, dit que les lettres et les colis ne sont pas livrés aux prisonniers et que la farine qu'on leur envoie est si mauvaise que les boulangers ne veulent pas l'employer à la fabrication du pain.

Le Japon entend prendre sa part

LE GOUVERNEMENT JAPONAIS PRÉPARE ACTUELLEMENT SON PROGRAMME RELATIF A LA CONFERENCE SUR LE DESARMEMENT — SON AMBITION.

Tôkyô, 23 (S. P. A.). — Le gouvernement japonais prépare son programme en vue de participer à la double conférence sur le désarmement et les problèmes de l'Océan Pacifique. On croit qu'il acceptera l'invitation du président Harding, une fois qu'il l'aura reçue officiellement.

On est sous l'impression ici que le Japon posera à la conférence de Washington comme la principale puissance orientale concernée dans les délibérations. Selon le Japon, le vicomte Uchida, ministre des affaires étrangères, entend que le Japon n'y aille pas de main morte à la conférence, car celle-ci ne sera pas sans avoir une haute répercussion sur le prestige japonais et les intérêts de l'Empire japonais.

Divers organes annoncent que le vicomte Uchida s'attendait bien un jour ou l'autre à une conférence relative au désarmement, car la question a été en suspens depuis la formation de la Ligue des Nations, mais il avait peu rêvé d'une conférence portant sur les problèmes d'Extrême-Orient. Il a promis cependant que la nation japonaise sera protégée, advenant une telle conférence.

On fait toutes sortes de réflexions et de conjectures quant au programme de discussion que le Japon est à élaborer. Certains gens disent que ce programme est purement fantaisiste, d'autres affirment qu'il interprète clairement les vues du gouvernement japonais d'où est sans doute sortie la déclaration que, tout en cherchant la conciliation, le Japon va énergiquement défendre à la conférence ce qu'il considère comme ses intérêts, c'est-à-dire qu'il insistera pour que les Puissances étrangères n'emploient point sur la position spéciale qu'il occupe en Extrême-Orient et pour qu'on ne le traite pas comme un accusé devant un tribunal.

Le journal Asahi prétend qu'un membre du cabinet lui a dit que, si à Washington, on amorce le débat sur des questions déjà réglées par les traités et les accords, la conférence nuira à la paix, au lieu de l'affermir. Il demande au peuple de garder son sang-froid et d'appuyer le gouvernement en bloc et avec calme.

Le baron Shimpei Goto, maire de Tôkyô, a prié toutes les classes de la société de s'unir pour faire face à une situation sans précédent. Il pense cependant qu'on a raison de comparer le Japon à un malheureux traduit devant un tribunal international organisé par les Puissances de l'Occident.

On attribue au cabinet l'intention de faire voter à la conférence la prohibition du commerce de l'opium en Chine, la réduction des fortifications aux Philippines, une réduction réciproque des fortifications à Guam et à Bonin, l'octroi de chances égales à tous les pays dans l'univers.

Les conseillers font défaut

FAUTE DES SEIZE VOIX REGLEMENTAIRES, LE CONSEIL NE PEUT, HIER, DISPOSER DEFINITIVEMENT DES CINQUANTE-DEUX RAPPORTS QUE LES COMMISSAIRES LUI ONT SOUMIS. — CONTRE LA FOIRE.

L'Assemblée du conseil, hier après-midi, n'a point produit tout l'intérêt que l'on pouvait en attendre, faute d'une présence nombreuse. Douze conseillers seulement avaient répondu à l'appel du maire, de sorte que les rapports de pavage de la commission, officiellement reçus, sont restés sur la table.

Le maire fera une nouvelle tentative pour réunir les seize voix, à la prochaine séance qu'il a convoquée pour le 9 août. A la demande du maire, l'échevin Vandelaar a jeté le mot fatidique: "A la prochaine séance", après la lecture de chacun des cinquante-deux rapports de la commission. Cependant les conseillers en ont adopté six autres, recommandant de légers déboursés pour la construction de trottoirs. Les rapports adoptés sont les suivants:

Un crédit de \$190,44 pour payer une réclamation de la Western Electric Company \$2,033 pour la construction d'un trottoir sur le côté ouest de la rue Chabot à partir de la rue Masson jusqu'au lot No 101-171; un crédit de \$6,527 pour la construction d'un trottoir sur le côté ouest du Boulevard des Ormes, du Boulevard Gouin à la 44ème avenue; un crédit de \$3,960 pour le pavage de la rue Barré, de la rue Aqueduc à la rue Pichette; \$5,494 pour le pavage de la rue Bassin, de la rue Gallery à l'ouest de la rue Rioux; \$4,339 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue des Carrières, de la rue Rivard à la rue Laurier.

Les conseillers ont ignoré le feuillet du jour qu'on leur avait fait tenir ces jours derniers, ils ont supprimé le premier article, qui a trait à une lettre du maire de Vancouver; les treize autres articles reviendront à l'ordre du jour à la réunion du 9 août.

A PROPOS DE LA FOIRE. — Avant de se séparer, les conseillers ont protesté, à la demande de l'échevin Rubenstein, contre la tenue de la foire de la Société Catholique de Protection et de Renseignements sur les terrains de jeu du parc Mance, dans le quadrilatère formé par les rues Mont-Royal, Esplanade, Marie-Anne et du Parc. Ils prétendent que les enfants seront privés d'un beau terrain où ils prennent d'habitude leurs ébats, pendant un long mois de leurs vacances, et proposent que la foire se tienne à l'autre angle des avenues du Parc et de Mont-Royal, juste au pied du Mont-Royal.

En conséquence ils ont adopté la résolution suivante: Sur ce conseil a constaté avec surprise que la Commission administrative au commencement de juillet, a accordé à la Société Catholique de Protection et de Renseignements, permission d'utiliser une partie de la Ferme Fletcher pour y tenir une foire du 1er au 21 août prochain et ce contrairement aux dispositions de la charte de la ville qui défend que le parc Mont-Royal soit utilisé pour autre chose que comme parc public; et que l'on est à y construire une clôture qui empêche le public de se servir de cette partie du parc.

Que ce conseil espère que la Commission administrative rescindera la résolution qu'elle a adoptée à ce sujet ou changera le site de cette foire. UN DISCOURS DU MAIRE. — M. Martin a profité de la bienveillance des conseillers pour revenir à la charge contre la commission administrative qui présente de nombreux rapports durant les vacances. Il a parlé pendant plus d'une demi-heure de toutes sortes de choses hors du sujet attaquant tout le monde, comme c'est son habitude en temps d'élection.

Des locomotives électriques

L'échevin Bédard a proposé au conseil municipal, hier, par une motion, que les chemins de fer nationaux qui traversent le quartier Saint-Henri n'emploient plus à l'avenir que des locomotives électriques pour entrer leurs trains en gare.

La motion est ainsi conçue: "Résolue, que la Commission administrative soit priée de demander à la Commission des chemins de fer du Canada, d'empêcher les compagnies de chemins de fer dont les trains traversent le quartier Saint-Henri et d'autres quartiers de faire pénétrer leurs locomotives, inconvenients qui résultent de la fumée se dégageant desdites locomotives, inconvenients dont les citoyens de ces quartiers se plaignent amèrement."

Mgr Couturier à Alexandria

Cornwall, 23. — Mgr G. Corbett, v. g., administrateur du diocèse d'Alexandria, a rendu publique, hier soir, la nouvelle de la nomination officielle de Sa Grandeur Mgr Félix Couturier au siège épiscopal d'Alexandria, vacant par la mort de Mgr Wm A. Macdonnell, en novembre dernier.

M. Michael Clark

Calgary, Alberta, 23. — Les fermiers-unis du district de Macleod ont tenu une assemblée, hier soir. M. Michael Clark, député de Red Deer, et A.-H. Clarke, de Calgary, ex-député au fédéral pour le comté d'Essex, ont été mis en nomination: celui-là pour le poste de "Premier" de la province, et celui-ci pour le poste de procureur-général. Cette décision a été prise à l'unanimité.

Le docteur Clark a exprimé, pour sa part, sa surprise de l'attitude des fermiers de Macleod, et il a considéré sa mise en nomination comme un grand honneur. Il a ajouté, toutefois, que ce serait dans l'intérêt de toute la contrée, que M. Wood prit lui-même les rênes de la politique provinciale, étant le seul à pouvoir réellement mettre en pratique ses propres théories. Il a donc décliné poliment l'honneur auquel on le convoitait.

Un rapide saute de la voie

Seranton, Pa., 23. — (S. P. A.). — Le rapide Lachawanna, du Delaware, Lachawanna and Western, en route pour Chicago, a sauté de la voie près de Glenburn, à douze milles d'ici, alors qu'il filait à 50 milles à l'heure. La locomotive a passé sur un gros écrou d'un pouce et demi, laissé sur la voie, et a marché pendant deux cents pieds sur les dormants, avant de se jeter dans le fossé.

L'ingénieur Charles Coolbaugh a été ébouillanté à mort, et vingt-sept voyageurs ont reçu des blessures assez graves, qui ont nécessité leur transport aux hôpitaux. Peu après l'accident, un train de marchandises filant dans le même sens s'est jeté sur les débris, n'ayant point compris les signaux.

Des rixes

Rome, 23 (S. P. A.). — Des rixes ont éclaté à Sarzana, province de Gênes, entre les nationalistes à tendances extrémistes d'une part, et les communistes de l'autre. On rapporte que 27 personnes ont été tuées.

Durant les troubles, on a tiré sur les trains qui sont arrivés à Rome criblés de balles. Les carabinieri royaux du district ont reçu l'ordre d'intervenir pour maintenir le bon ordre.

Londres, 23 (S. P. A.). — La ruée circule dans les milieux officiels que l'ancien monarque d'Autriche, Charles, a l'intention de revenir à Vienne et de faire un coup d'Etat, afin de remonter sur le trône.

Les moulins des Bastien. — Québec, 23 (S. P. A.). — La cause des MM. Bastien et de la ville de Québec qui a fait tous les tribunaux du Canada et fut portée jusqu'au Conseil Privé, a pris une nouvelle tournure, ici, hier, en Cour de Pratique. Le juge Letellier a rendu jugement maintenant une demande présentée par la ville de Québec de se désister de ses procédures d'expropriation. Les frères Bastien sont encore propriétaires à Loretteville et ont poursuivi la ville en déclarant que depuis l'installation de la conduite de 40 pouces par la ville ils n'ont pu fréquemment exploiter leurs moulins, à cause du manque d'eau.

Le Conseil Privé a rendu un jugement en faveur des MM. Bastien, qui ont depuis obtenu des dommages contre la ville au montant d'environ \$50,000.

Plus de feux de forêts

Québec, 23. — (S. P. C.). — Le département des terres et forêts annonce qu'il n'y a plus un seul incendie dans les bois. Les experts du département ont préparé leurs rapports sur les pertes occasionnées par les récents feux de forêts dans la province.

Les mêmes salaires resteront en vigueur. — Ottawa, 23 (S. P. A.). — Les plombers d'Ottawa et de Hull ont signé un accord avec les entrepreneurs, ce matin. Les boutiques seront syndicalistes et les mêmes salaires que l'an dernier, 80 sous l'heure seront en vigueur.

Vol de champagne. — Un nommé Jack Smith, accusé d'un vol de \$300 de champagne à l'hôtel Queen's au cours de la nuit de jeudi à vendredi, a été arrêté par les détectives Martin, Brooks J. McCann, au moment où il se disposait à vendre la boisson dans un restaurant de la rue Craig. Il a été conduit à la Sûreté et dans la valise, à main qu'il avait on a trouvé vingt-cinq bouteilles de champagne de la meilleure marque. La boisson a été plus tard identifiée par M. Raymond lui-même, gérant de l'hôtel.

Auto endommagée. — Deux hommes qui se dirigeaient en auto vers la Longue-Pointe, ont vu la route de près, hier après-midi, alors que leur voiture est allée donner sur un poteau. L'auto a été considérablement endommagée, mais fort heureusement, personne n'a été blessé. Le poteau a été brisé, mais n'est pas tombé, ayant été retenu par ses fils.

Reconduit chez lui. — Le chef de police Max Seiger, d'Alexandria, était à Montréal, hier, où il est venu chercher un prisonnier arrêté précédemment par le détective Daoust, l'individu a pour nom Fred Golowski et est accusé de fausses représentations. Il a quitté la ville hier soir.

Une entente. — Ottawa, 23. — Les plombers d'Ottawa et de Hull en sont venus, hier, à une entente avec les contracteurs et continueront de travailler au même salaire que l'an dernier, soit à raison de 80 sous l'heure.

Des élections. — Québec, 23 (S. P. C.). — Le "Quebec Telegraph" annonce, hier, que l'activité est grande dans les cercles politiques de la capitale de la province. On croit voir un indice plus ou moins probant que des élections générales auront lieu à l'automne dans la visite que vient de rendre M. C.-J. Doherty aux organisateurs locaux du parti conservateur. Même les libéraux semblent s'organiser à cette fin. Des émissaires conservateurs sont allés à Ottawa au cours des deux dernières semaines où ils ont reçu leurs instructions, et un certain nombre d'assemblées des comités a eu lieu en vue de définir les plans de la prochaine campagne.

Interrogé M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture provinciale, a admis qu'il est possible que des élections aient lieu en novembre prochain.

Cadavre repêché. — La découverte du cadavre de Angus McIntyre, 48 ans, 1904, avenue du Parc, dans le fleuve au pied de la rue McGill, met fin au mystère qui entourait sa disparition de chez lui depuis mercredi dernier. Le cadavre a été transporté à la morgue, et le coroner fera une enquête.

En Cour d'appel. — Diverses motions et requêtes ont été présentées en Chambre, jeudi, le 21 juillet courant. La décision du juge en chef Lamothe, sur ces motions, a été comme suit: Montreal Tramways Company vs Cité de Montréal. La demande d'appel au Conseil Privé dans les deux causes a été accordée et le délai pour fournir le cautionnement a été fixé à quinze jours. McGinnis vs Canadian Pacific Railway. — La permission d'appeler demandée par la Canadian Pacific Railway a été accordée. Ducloux vs Armstrong. — Dans trois causes la permission d'appeler à la Cour Suprême a été accordée, sous réserve du droit des Intimés de soulever devant la Cour Suprême la question de juridiction. Despins vs Dominion Glass Co. — L'appel demandé a été permis et le cautionnement a été reçu.

Vol de champagne. — Un nommé Jack Smith, accusé d'un vol de \$300 de champagne à l'hôtel Queen's au cours de la nuit de jeudi à vendredi, a été arrêté par les détectives Martin, Brooks J. McCann, au moment où il se disposait à vendre la boisson dans un restaurant de la rue Craig. Il a été conduit à la Sûreté et dans la valise, à main qu'il avait on a trouvé vingt-cinq bouteilles de champagne de la meilleure marque. La boisson a été plus tard identifiée par M. Raymond lui-même, gérant de l'hôtel.

# LES FONCTIONNAIRES PUBLICS ET L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

### Voeux des Syndicats catholiques — Texte des résolutions adoptées aux Trois-Rivières et à Chicoutimi — Démarches auprès des gouvernements — Ce qui se fait.

#### Extraits de la lettre de M. l'abbé Maxime Fortin à l'Action Catholique

M. Dupire a récemment fait allusion (voir le Devoir de jeudi) à l'importante lettre adressée tout dernièrement par M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier général des Syndicats catholiques de Québec, au directeur de l'Action Catholique. (Cette lettre, datée du 4 juillet, a été publiée dans l'Action Catholique du 19.) Nous donnons ci-dessous une partie considérable de ce texte — celle qui concerne les principes préconisés par les aumôniers de Québec et les syndicats catholiques, en matière d'arbitrage obligatoire, pour les différends entre les municipalités, les policiers, les pompiers, les employés d'aqueduc. La lettre contient en outre un exposé de la situation particulière qui s'est produite à Québec. Elle couvre une douzaine de colonnes du journal, voit le texte.

Nous citons donc :

#### DROIT DE L'ASSOCIATION

On m'a accusé ouvertement, en certains milieux, d'avoir prêché aux policiers et aux pompiers de Québec que les employés des services publics ont, comme les autres ouvriers, le droit de faire la grève. Ma réponse sera courte et claire: c'est exactement le contraire que j'ai toujours pensé et toujours soutenu.

D'abord, je suis d'opinion que les employés des services publics, municipaux, provinciaux et fédéraux ont, comme les autres salariés, le droit de se former en association professionnelle. Je prétends, ensuite, que, moralement parlant, ils n'ont pas le droit de faire la grève, et je dis, enfin, qu'ils ont le droit, tout de même, d'exiger de la société qui les emploie, qu'elle leur donne les moyens efficaces d'obtenir des conditions de salaire et de travail acceptables.

Parmi ces moyens, toute une école, dont je suis, préconise l'institution de tribunaux d'arbitrage dont le jugement serait obligatoire pour les deux parties.

Je dis, d'abord, que les employés des services publics ont droit à l'union professionnelle parce que, si, d'un côté, il ne leur est pas permis de se lier pour faire échec aux ordres de l'autorité dont ils sont les subordonnés, il leur est parfaitement loisible, d'autre part, de se mettre ensemble, comme salariés, pour obtenir, de la part de leurs employeurs, à savoir les conseils de ville et les gouvernements, des conditions de travail qui soient justes et raisonnables. En deux mots, une union d'employés civils ne pourrait se constituer avec l'objet de discuter les ordres reçus ou de se faire à elle-même sa propre discipline; mais si elle se fonde dans l'unique but de s'entraider et d'obtenir des conditions de travail plus avantageuses, elle ne fait là rien qui tienne du socialisme ou de la révolution. En résumé, les employés des services publics n'ont pas droit à l'union pour discuter leurs relations de subordination avec leurs supérieurs, mais ils ont droit pour tout ce qui regarde leurs relations d'employés avec leurs employeurs. C'est là un droit général que la nature elle-même, selon la pensée de Léon XIII accorde aux salariés et ce droit il l'appartient à personne, sans même à l'Union des Municipalités de la province de Québec, de le contester.

#### DROIT A LA GREVE

On objecte qu'admettre cette théorie, c'est admettre le droit de grève pour les employés publics.

Je réponds que non. Le droit à l'association professionnelle et le droit à la grève sont deux droits parfaitement distincts. Les raisons qui légitiment celle-ci ne sont pas les raisons qui légitiment celle-là. L'existence de l'association professionnelle ne comporte pas essentiellement le droit à la grève. Elle implique seulement que des hommes qui ont des intérêts communs peuvent se mettre ensemble pour mieux protéger et mieux défendre ces intérêts. La grève est un moyen dont certaines associations professionnelles peuvent parfois et dans certaines conditions, se servir, mais qui, en d'autres circonstances, sous d'autres conditions et le plus souvent, n'est pas permise. Il arrive, même, que certaines organisations n'aient jamais le droit d'y avoir recours. Dans le cas des employés publics, par exemple, c'est une arme dont l'usage est interdit à celui de l'importance lequel groupe, leur défend de se servir.

Je suis surpris, — le mot n'est pas assez fort, — de voir, cependant, qu'on m'accuse d'avoir soutenu que les pompiers et les policiers de Québec, et généralement les employés des services publics ont le droit, en dernier ressort, de se servir du moyen de la grève pour soutenir même de justes réclamations.

#### LA DOCTRINE DES AUMONIERES

S'il est une doctrine, en effet, que l'on a prêchée souvent et avec force dans les syndicats ouvriers et les autorités religieuses, m'ont donné mission d'aller, c'est bien la doctrine contraire à celle qu'on m'accuse d'avoir prêchée, et c'est un fait que seuls les gens de mauvaise foi peuvent ignorer.

À deux reprises, en effet, les ouvriers appartenant aux syndicats catholiques de la Province de Québec se sont prononcés contre l'emploi de la grève pour les employés des services publics et, s'ils ont fait cela dans leur Congrès des Trois-Rivières et dans leur Congrès de Chicoutimi, c'est que mes confrères et moi-même leur avions tellement répété ces enseignements qu'ils ont fini par les faire leurs devant le grand public; et le me permettant de dire que les aumôniers mes con-

frères et moi-même, avons montré, en faisant cela, un courage adessus de l'ordinaire.

Combien de prêtres, en effet, non seulement ici, mais dans le monde entier, avaient, avant nous, osé dire une pareille chose... dans les cercles ouvriers? Il y a plus. Encore, hélas! au moment où je vous écris ceci, toutes les législations du monde, et celle de Québec comme les autres, reconnaissent aux employés des services publics le droit de se servir de la grève comme moyen de faire triompher leurs revendications. Dans tous les pays du monde, des employés publics font souvent et librement des grèves désastreuses. Nous avons eu, au Canada, la grève des postiers, celle des facteurs, celle de la police et des pompiers de Montréal, etc., etc., etc., et personne de ceux qui sont chargés du gouvernement de la chose publique n'a jamais prétendu que ces grèves-là étaient illégitimes. Et c'est à l'encontre de toute la législation et de la pratique universelles que votre humble serviteur, et d'autres prêtres ont entrepris de faire admettre, il y a cinq ans, par les ouvriers qui leur étaient confiés, que si, d'une part, les hommes publics admettent comme légitime la grève des employés publics, la morale, d'autre part, la déclare illégitime. Mes efforts, et ceux des aumôniers mes confrères, ont obtenu ce résultat que 40,000 ouvriers appartenant aux syndicats catholiques sont allés trouver le gouvernement fédéral, d'abord, et le gouvernement provincial, ensuite, et lui ont dit: "Abolissez la législation qui donne aux employés des services publics le droit de faire la grève, et remplacez ce moyen par l'arbitrage à sanction obligatoire."

#### LE VOEU DES OUVRIERS

Mais voici le texte même des résolutions adoptées aux Trois-Rivières, d'abord, et à Chicoutimi, ensuite, par les syndicats catholiques sous l'inspiration de leurs aumôniers.

Je prends la résolution adoptée aux Trois-Rivières, accompagnée de certains commentaires par M. Omer Héroux, dans le Devoir, du 23 septembre 1919.

"La question de l'arbitrage", écrit M. Héroux, "a été présentée sous des aspects différents. Le texte du voeu adopté correspond à ces aspects divers. Lui aussi mérite d'être lu avec une vive attention. La Convention, dans l'intérêt du bon ordre de la société et de l'harmonie des classes sociales, et avec le dessein d'éviter les grèves malheureusement trop fréquentes, recommande comme moyen normal de régler les différends et de résoudre les conflits qui s'élevaient entre patrons et ouvriers, la conciliation et l'arbitrage libre sur la base d'une représentation égale dans le choix des arbitres et avec l'engagement réciproque d'accepter comme finale la sentence du tribunal."

La Convention recommande également d'ajouter à la liste des industries qui tombent sous le coup de la loi Lemieux: les services d'utilité publique tels que compagnies de chemins de fer, compagnies de tramways, compagnies de téléphone, compagnies électriques, les compagnies de banque, etc.

La Convention recommande enfin le tribunal d'arbitrage à sanction obligatoire pour la solution de litiges concernant les conditions de travail des pompiers et des hommes de police, et que, dans l'organisation des tribunaux d'arbitrage, le gouvernement s'en tienne au principe de faire nommer les arbitres par les parties en cause, même lorsqu'il s'agit de tribunaux d'appel."

M. Héroux continue ainsi son compte rendu: "Toute la proposition, on le voit, a pour objet d'éviter les grèves, de résoudre avec le minimum d'inconvénients les difficultés ouvrières et d'assurer ainsi la stabilité du commerce et de l'industrie, base de la prospérité commune du patron et de l'ouvrier. On notera qu'il n'est question de l'arbitrage obligatoire que dans le cas des pompiers et des policiers."

"Les hommes qui occupent d'aussi redoutables fonctions, a déclaré l'aumônier général du Congrès, M. l'abbé Fortin, n'ont pas le droit de faire la grève, mais ils ont le droit de vivre convenablement, et nous demandons l'institution d'un régime qui leur permettra d'obtenir cette justice sans que la sécurité publique soit mise en danger."

"Comme les autres, ce voeu a été adopté après débats et éclaircissements, mais à l'unanimité."

Je puis bien ajouter, je pense, mon petit commentaire. Quand on m'accuse de soutenir la théorie que les employés des services publics ont le droit de faire la grève, on dit, ou on devrait savoir qu'on dit une fausseté. Voici, maintenant, la résolution adoptée au Congrès de Chicoutimi. Résolution No 36. — "La Convention demande au gouvernement provincial l'établissement d'un tribunal d'arbitrage à sanction obligatoire pour la solution des litiges concernant les conditions de travail des pompiers, des hommes de police et des employés de l'aqueduc, et que dans l'organisation de ces tribunaux d'arbitrage, le gouvernement s'en tienne au principe de faire nommer les arbitres par les parties en cause, même lorsqu'il s'agit de tribunaux d'appel."

Est-ce assez clair? Et l'ajoute que le promoteur de cette résolution au Congrès de Chicoutimi fut l'un des membres de la brigade du feu de Québec.

#### AUPRES DES GOUVERNEMENTS

Quand nous nous présentâmes devant le Gouvernement Fédéral, en 1919, pour réclamer la législation recommandée par la première de ces résolutions, on nous répondit que les villes détenant des Provinces, les chartes qui leur donnent l'existence, seules les législatures pouvaient intervenir pour obliger les villes à se soumettre dans leurs différends avec leurs employés à un tribunal d'arbitrage obligatoire. C'est cette réponse qui provoqua la résolution du Congrès de Chicoutimi, et qui nous conduisit, l'hiver dernier, devant nos ministres provinciaux. J'eus l'honneur d'être chargé par l'Exécutif du Congrès de présenter cette résolution au gouvernement de Québec, et voici comment j'exposai la chose à nos ministres, en présence des représentants de plusieurs journaux.

Je leur dis: "Nous venons vous demander que les différends qui peuvent surgir entre les villes et quatre de leurs services municipaux soient réglés définitivement, — au cas où il serait impossible d'y aboutir autrement, — par un tribunal d'arbitrage dont le jugement serait final et obligatoire. Pour appuyer cette demande, je dis à nos ministres, et nous aussi, que les pompiers et les policiers de nos villes ne peuvent se permettre de faire des grèves. Il est vrai que votre législation contredit cette attitude, que vous prenez comme particuliers, mais nous accordons volontiers qu'il n'est pas dans l'ordre que des pompiers et des hommes de police fassent la grève, même si on leur refuse injustement des choses auxquelles ils ont un droit strict. Ce que nous voudrions vous faire admettre à votre tour, c'est que si ces employés-là n'ont pas le droit de se servir du moyen de la grève pour appuyer leurs revendications, ils ont droit, tout de même, comme les autres employés, d'avoir un moyen efficace pour obtenir justice de leurs employeurs, et que ce moyen efficace, quel qu'il soit, la société, dont vous êtes les chefs, a le devoir de leur donner. Ce n'est pas tout, en effet, de dire que les policiers et pompiers n'ont pas droit à la grève; ils ont droit à un juste salaire et à des conditions de travail humaines, et ils ont droit aussi aux moyens capables de les leur procurer. Nous suggérons, nous, que l'arbitrage à sanction obligatoire serait suffisant pour garantir les droits des pompiers, des policiers, des préposés aux services d'incinération et d'aqueduc, et nous vous demandons de nous donner une loi qui oblige les villes à se soumettre à cet arbitrage et aux sentences qu'il édictera."

En passant, je fis remarquer à nos ministres que ce n'étaient pas les ouvriers qui étaient en faveur de la grève pour les employés publics et contre les tribunaux d'arbitrage, pour régler leurs différends; je déclarai que c'étaient les villes, au contraire, qui, par leur refus d'accepter le port des services de différends devant les tribunaux d'arbitrage, provoquaient ou menaçaient de provoquer la grève, et il me fut facile de donner en exemple, les villes de Québec et de Montréal.

#### CE QUI S'EN FAIT

Ayant posé cet acte public, après en avoir posé deux autres pareils, j'étais en droit de m'attendre, M. le directeur, du moins il me semble, que l'opinion publique mépriserait les colonnes de certain journal qui a entrepris, dirait-on, de ruiner, coûte que coûte, et les syndicats catholiques et leurs aumôniers. Mais vous me dites qu'une partie de l'opinion publique a ajouté foi aux colonnes de ce journal. Que Dieu leur pardonne, à l'un et à l'autre! Il est vrai que nos ministres provinciaux ont cru devoir, sous la pression des internationalistes et de certains maires, nous refuser la loi que j'avais demandée au nom de nos 40,000 ouvriers catholiques, et que c'est ce refus qui a rendu possible la grève des policiers et des pompiers de Québec. Après tout, je ne puis tout de même pas être responsable des actes de notre actuel ministre provincial, et j'espère que les malheureux événements qui viennent de se produire auront fait apprendre au maire de Québec, au maire de Montréal et aux ministres du cabinet de Québec une leçon qu'ils n'ont pas voulu apprendre des ouvriers catholiques de la Province de Québec et des aumôniers de leurs syndicats, et que, à la prochaine session, ils nous donneront une législation élevant, non seulement à quatre catégories d'employés municipaux, mais à plusieurs autres employés des services publics, le droit LEGAL que ces travailleurs ont à la grève; qu'ils mettront entre leurs mains, pour remplacer ce moyen qui est contre l'ordre public, l'arme du tribunal d'arbitrage où les vices et certains pouvoirs publics trouveront, peut-être, plus souvent qu'ils ne l'aimeraient, la condamnation de leur façon d'agir envers une classe de salariés qui a droit, elle aussi, à une vie décente et qui peut compter être menée autrement que par des ukases d'échevins, de maires, de commissions administratives ou de parlements."

#### A la mairie de Paris

Paris, 22 (S. P. A.). — M. César Gaire, en prenant possession de son fauteuil de président du Conseil municipal, a prononcé le discours inaugural d'usage. En termes élogieux, il a rendu hommage aux efforts de l'assemblée municipale pour la grandeur de Paris et il a esquissé un sage programme de politique financière. M. C. sar Gaire a été très applaudi.

Puis, M. Leullier, préfet de police, a pris à son tour le premier rang avec l'assemblée municipale en résumant en un discours son programme d'action si heureusement inauguré. Il a dit que le but qu'il poursuivait comprenait la sécurité de Parisiens, la lutte contre la vie chère et le problème de la circulation. Pour protéger les Parisiens il a déjà armé les agents et pour combattre la vie chère il compte bien désarmer les mercantis. Mais il n'est pas partisan d'une méthode de suspicion sur le commerce parisien qui est foncièrement honnête; il veut discuter avec les commerçants, s'entendre avec eux de façon à n'avoir pas besoin, pour réprimer la fraude et la spéculation, de recourir aux moyens que la loi lui

#### Un protecteur sûr pendant votre travail

Vous trouverez peut-être l'eau mauvaise, quelque aliment insuffisamment cuit à pu vous causer du trouble, un courant d'air passant par la fenêtre d'un char vous a peut-être causé du mal, ou de la douleur, une chambre froide ou des draps humides ont peut-être provoqué chez vous des élanements rhumatismaux. Rappelez-vous que toute douleur causée par la congestion cède promptement à l'effet de la Nerviline. Quand votre estomac est aigre et délabré, faites la simple expérience de l'effet de vingt gouttes de Nerviline dans de l'eau sucrée. Si les crampes vous éveillent la nuit, la Nerviline y remédie en un instant. Gardez toujours une bouteille de 35 sous de Nerviline sous la main. (ann.)

On a voté ensuite un voeu de M. Luquet demandant au gouvernement de ne pas attendre le 1er août pour autoriser l'importation libre des blés et de rapporter les droits de douane qui frappent les blés d'importation.

#### Le "Correspondant"

Revue périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois  
10 JUILLET 1921:

- I. — A propos des "centenaires" sud-américains. — La révolution libératrice de l'Amérique espagnole, d'après les "archives des Indes" à Séville. — I. Marius André.
- II. — Un français dans l'armée rouge en 1920. — Simples notes... Eugène Chrétie.
- III. — Une nouvelle question des Pays-Bas. — La nation rhénane. — II. Les princes locaux. — Avec deux cartes... P. Decize et J. Derpuy.
- IV. — Les champs ensemenés. — Roman. — III. Nelly Melin.
- V. — Un siècle d'activité scientifique. — La société de géographie. — Henri Froleux.
- VI. — La vie et l'oeuvre de Jean-Antoine Watteau... François Boucher.
- VII. — Le mouvement économique. — L'aménagement du Rhône. — La crise de l'apprentissage. — Les chambres de métiers... Antoine de Tablé.
- VIII. — La vie et l'oeuvre de Carpeaux... André M. de Poncheville.
- IX. — A travers la presse étrangère. — Revues de Grande-Bretagne. — XIXTH century. — English review. — Traduction de François Lechannet.
- X. — Revue des sciences... Francis Marre.
- XI. — Chronique politique... Bernard de Lacombe.
- XII. — Bulletin bibliographique.
- XIII. — Abonnement: Paris, province et colonies: un an: 60 fr. 6 mois: 31 fr. Etranger: Un an: 70 fr. 6 mois: 36 fr. Un numéro: 4 francs. Compte chèques postaux No 250.82 Paris.
- Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
- On s'abonne à Paris aux bureaux du Correspondant, rue Saint-Guillaume, 31 dans tous les bureaux de poste et chez tous les libraires des Départements.



#### "Devons-nous Acheter ou Vendre?"

"Comment est le marché?" demandé-t-il par Longue Distance (taux de Station - à Station), épargnant peut-être ainsi une somme rondelette! Pour ceux qui veulent toujours être à point, le Longue Distance est le mode le plus rapide d'action. Le service n'a jamais été plus efficace qu'aujourd'hui.

Demandez notre opuscule intitulé "Quelques façons d'expédier les affaires."



#### JAMBONS CONTANT

Aucun n'est mieux cuit — aucun n'est plus hygiénique — aucun n'est plus savoureux.

Voir votre boucher ou épicer

#### Dr L.-P. BOUTIN DENTISTE

Angle Mont-Royal et Papineau, Tél. St-Louis 6211.

Aujourd'hui Samedi, nos Magasins Resteront Ouverts jusqu'à 6 hrs P. M.

# AU BON MARCHÉ

## LOT DE ROBES D'ETE A 3.98



Robes en guin-gan ou fil de fantaisie sur fond rose, vert, gris, avec jolis dessins ou quadrillés. Grandeurs de 36 et 38 pour dames et grandeurs de 16 à 20 ans pour jeunes filles. Prix très réduit, chacune

## 3.98

Pour Samedi et Lundi **SOLDE DE NOS COSTUMES EN TOILE ET SOIE** Valeurs jusqu'à 24.00, pour 15.98

Ces costumes sont très pratiques pour le voyage et l'auto. Ils sont confectionnés avec plus dans le dos et ornés d'une ceinture et de poches de chaque côté. Grandeurs de 36 à 42. Valeurs courantes jusqu'à 24.00. Pour le prix unique de... 15.98

## En Vente Samedi et Lundi au RAYON DES ARTICLES POUR HOMMES

Très Recommandé **Chemises d'Hommes, valeurs de 1.50, 2.00 et 2.50, pour 98c**

Chemises de négligé en fil cordé et en indienne, de couleurs claires. Confection très ample. Manchettes françaises. Dessins à rayures de diverses couleurs. Pointures de 13 1/2 à 16 1/2. Valeurs courantes de 1.50, 2.00 et 2.50 chacune. Pour le prix unique de... 98c

500 paires de chaussettes en bon coton noir, brun ou gris. Talons et bouts de pied doubles. Pointures assorties pour hommes. Valeur régulière de 35c la paire. Pour le prix très réduit de... 25c

## Deux Réductions Extraordinaires pour Lundi Seulement dans les

## ETTOFFES A COSTUMES, MANTES OU JUPES

Tissus tout laine, à larges rayures, pour jupes. Dans les teintes de crème et vert, crème et bleu-pale, crème et rouille, crème et gris-fer. Largeur de 56 pouces. Valeur actuelle de 4.50 la verge. Prix caractéristique... 2.98

TRICOTINE NOIRE tout laine, pour costumes, mantes ou jupes. Largeur de 54 pouces. Valeur réelle de 4.00 la verge. Prix très spécial... 2.49

## Pour Lundi Seulement — Grande Mise en Vente de TISSUS LAVABLES

Valeurs de 98c à 3.50 la verge, pour 69c

Balance de nos tissus lavables tels que: voile suisse brodé en soie, ainsi que marquise de fantaisie. Grand choix de jolis dessins à rayures, à fleurs ou quadrillés, en couleur sur fond foncé, et quelques coloris clairs. En grande demande pour robes de toilette, robes de fillettes, blouses légères, etc. Largeurs de 36, 40 et 45 pouces. Valeurs courantes de 98c à 3.50 la verge. Pour le prix unique de... 69c

## 2000 VERGES DE VOILE DE FANTAISIE

Valeurs de 98c la verge, pour 39c

Fabrication anglaise. Grande variété de jolis dessins à rayures en couleur sur fond blanc. La grande demande pour blouses et robes d'enfants. Largeur de 40 pouces. Valeur courante de 98c la verge. Pour le prix très réduit de... 39c

## 2 Offres Extraordinaires pour Lundi au Rayon du Tailleur, Deuxième Etage

## RAYON DES SOIERIES Extra Spécial.

600 verges de Soie Duchesse et Crêpe de Chine, valeurs de 1.49 et 1.95 la verge pour 98c

Soie Duchesse, qualité tout soie, dans les teintes de lilas, bleu ciel, réséda, violet, vert foncé et prune.

Crêpe de Chine de soie, dans les nuances de vert foncé et brun tabac seulement. Ces tissus sont très appropriés pour blouses, robes, etc. Largeur de 36 pouces. Valeurs courantes de 1.49 et 1.95 la verge. Pour le prix unique de 98c

SOIE TAFFETAS, fini chiffon, d'un beau noir jais. Qualité pesante et brillante. Fabrication suisse. Largeur de 38 pouces. Valeur courante de 3.98 la verge. Pour le prix très réduit 2.98 de...

## En Vente Samedi et Lundi au Comptoir des Bas pour Dames

BAS en soie gris pâle ou foncé, castor et bleu-rouge. Bas parfaits, avec haut de jambas et pied double. Toutes les pointures pour dames. Prix spécial, la paire... 89c

BAS en filloselle noir, avec pied sans couture. Pointure de 9 et 9 1/2 pour dames. Prix caractéristique, la paire... 47c

BAS en filloselle blanche, bas minces et de belle apparence. Toutes les pointures pour dames. Prix spécial, la paire... 35c Ou 3 paires pour... 1.00

## En Vente Samedi et Lundi au Comptoir de la Lingerie

Deux Offres Exceptionnelles au Rayon de la Lingerie

KIMONOS en crêpon de coton fleuris styles Empire ou ruban à la taille. Garis de soie. Nuances pâles et foncées. Grandeurs de 36 à 42 pour dames. Prix particulier, de 2.49 main...

CAMISOLE en tricot d'été uni ou garnies de dentelle. Manches courtes ou sans manches. Grandeurs de 34 à 38 pour dames. Prix caractéristique, chacune... 89c

## Trois Valeurs Avantageuses pour Samedi et Lundi au COMPTOIR D'LA GANTERIE

GANTS LONGS en soie blanche. Bout des doigts double. Longueur de 16 boutons. Pointures de 5 1/2 à 8 pour dames. Prix particulier, la paire... 2.98

GANTS COURTS en soie blanche, noire, gris et mastic. Deux boutons pression. Bout des doigts double. Toutes les pointures pour dames. Prix spécial, la paire... 98c

GANTS en soie champagne seulement. Longueur de 18 boutons. Bout des doigts double. Toutes les pointures pour dames. Prix révisé, la paire... 1.98



LETENDRE LIMITEE, 625 Ste-Catherine Est, angle Montcalm

L'A. C. J. C. À MONTRÉAL

PIÉTÉ, ÉTUDE, ACTION

PAS DE VACANCES!

Pas de vacances! Ceci s'adresse à tous les membres de l'A. C. J. C. et aux cercles. La raison, c'est que nous n'en avons pas le temps. Car ne veut pas dire que les cercles devront fonctionner avec exactement la même vigueur que durant le reste de l'année, mais cela veut dire qu'ils ne doivent pas s'arrêter durant juillet et août. Il ne faut pas de vide dans notre vie. Un grand nombre de cercles fonctionnent régulièrement durant toute l'année, et, à la fin, ne sont pas fatigués. Ils sont de ceux qui ne tombent pas dans une léthargie déprimante; on les voit toujours au poste quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

L'année dernière a été une année d'organisation et de consolidation; l'année qui commence doit être une année d'expansion. Le Conseil fédéral de cette année, tenu à la veille du Congrès de Québec, a été pour un grand nombre de postes quand on a besoin d'eux; ce sont ceux qui fonctionnent le mieux. A l'automne, ils ne gaspillent pas leurs énergies à reconstituer et réorganiser leurs rangs; ils sont prêts. Tous les cercles devraient être comme eux.

LA QUESTION DE LA HAUTE-SILÉSIE

Le duel des financiers anglais et français

M. Héroux a fait allusion, dans son article de jeudi (Encore la Haute-Silésie), au duel des deux groupes de financiers anglais et français, désireux de lier contact avec la haute finance allemande. Il a cité à ce propos quelques lignes d'un article de la Revue Universelle, du 1er juillet, intitulé: Le secret de Wiesbaden. Voici un extrait plus copieux de ce même article, qui résume la dernière phase du conflit:

La méthode napoléonienne, c'est de frapper l'ennemi là où il est le plus fort. Soit par étude, soit par instinct, nos gens mirent ce précepte en pratique. Le point le plus fort de l'industrie allemande s'incarrait en Hugo Stinnes et c'est à Hugo Stinnes que les hommes d'affaires anglais, représentés symboliquement par lord Abernorn, étaient le plus solidement accrochés. C'est donc à l'assaut de Stinnes que l'on décida de procéder, quitte à donner l'ombrage à ceux de ses concurrents, comme Otto Wolff, avec qui l'on travaillait ferme depuis plusieurs mois déjà.

L'entreprise n'était pas aisée. En premier lieu, on allait se heurter à la gallophobie de cet homme têtue qui Stinnes et à l'opposition très énergique du parti politique avec lequel il est lié. Ensuite il fallait s'attendre à de rudes ripostes des Anglais qui n'avaient aucune intention de lâcher le morceau.

Il fut très difficile d'entrer en relations directes avec Stinnes. On n'y parvint qu'après de longs travaux d'approche et c'est seulement dans les derniers jours d'avril que commencèrent à Berlin des conversations qui se poursuivirent à Essen au début de mai.

On tint à Stinnes à peu près ce langage: "Vous avez de vastes projets. Ils concordent avec les nôtres et c'est notre intérêt mutuel de combiner nos activités. Nous nous complétons, en effet, comme l'aveugle et le paralytique. Nous avons le fer, vous le charbon. La Ruhr et la Lorraine se correspondent et leur connexion nous unit fatalement. En outre, nous sommes voisins. Ainsi la collaboration économique que nous envisageons est dans la nature des choses. Elle est d'ailleurs nécessaire à l'avenir de la paix. Nous sommes votre créancier principal et celui que sa propre situation doit rendre le plus exigeant. Gagnons de l'argent en commun. Faisons économiquement la conquête du monde. Des champs illimités s'offrent à notre action. Nous nous jetterons ensemble sur le Caucase et l'Oural. Ensemble nous nous apprêtons à refaire de la Russie, quand le moment en sera venu, un Etat industriellement civilisé. Ensemble nous amènerons le globe."

Hugo Stinnes, néanmoins, refusait de se laisser séduire; or, c'est précisément vers cette époque qu'il fut question d'occuper la Ruhr... On disait même que, s'il le fallait, les Français l'occuperaient seuls. On ne parlait que de "main au collet". Stinnes alors s' alarma. Si elle allait se trouver privée à la fois de la Ruhr et de la Haute-Silésie, que

deviendrait l'industrie allemande? La menace était grave. Elle porta. Stinnes se montra plus traitable. On discuta les modalités d'un accord. Une première fois tout craqua, mais la mobilisation de la classe 19, survenue à point sur ces entrefaites, assouplit le terrible Allemand et pendant quelques jours on put croire que la chose était faite.

Comme entrée de jeu, Stinnes apportait sa bonne volonté personnelle et la résignation du parti populiste à l'exécution enfin du traité de Versailles, tout au moins sur le chapitre des réparations. Stresemann, le cas échéant, serait chargé d'appliquer cette politique nouvelle et, sans doute, si tout était demeuré en l'état, eût-ce été ce même Stresemann dont nous eussions entendu vanter l'honnêteté. Mais lord Abernorn veillait.

Il avait bien eu vent, dès le début, des efforts faits auprès de Stinnes par des émissaires de puissants groupes économiques français, mais il lui fallut plusieurs jours pour en connaître le détail et pour riposter. Ce fut un beau match. A la fin, l'Anglais reprit nettement le dessus. Peut-être aussi les Français s'étonnèrent-ils montrés un peu trop exigeants dans leurs prévisions de partage. Ils avaient sans doute oublié que si Hugo Stinnes est un vaincu, c'est un vaincu réalisateur.

"Ne vous occupez donc pas de ces gens-là, lui dit-on en parlant de nous. Et que leurs menaces, s'ils vous en font, ne vous effrayent point. Dans ce monde, c'est l'Angleterre qui commande, après Dieu. C'est de l'Angleterre que dépend l'avenir et le présent de l'Allemagne."

Cette voix fut écoutée. Les Anglais, pour "enlever l'affaire" ou pour sceller le rapatriage, promirent catégoriquement aux Allemands tout le bassin minier de Haute-Silésie. Et, par une remarquable coïncidence, M. Lloyd George, en effet, prononçait trois jours plus tard son fulgurant discours.

Cependant, les Français évinés ne se tinrent pas pour battus. Il n'y avait rien à faire avec Stinnes et les siens? Soit. Mais Stinnes a des concurrents, des rivaux, pour ne pas dire des ennemis. Et à défaut de Stinnes, Otto Wolff et Rathenau représentent encore une force très appréciable. Or, il advenant qu'au lieu de nous trouver devant un chancelier Stresemann, derrière qui nous eussions aperçu Stinnes, nous nous trouvâmes devant un chancelier Wirth, près de qui nous reconnaissons Rathenau. Quelque peu réveur et métaphysicien, ce Rathenau est pourtant un homme avec qui l'on peut causer. Quand il se déplaça en qualité de ministre pour s'entretenir avec un ministre français, il n'est peut-être pas aussi clair et explicite qu'on pourrait le souhaiter. Mais quand il redevenait, pour un instant, simple directeur de l'A.E.G. (Société générale d'électricité), sa conversation est profitable pour ceux qui, n'ayant pas le malheur d'exercer une fonction publique, ont le droit d'ouvrir les oreilles.

Le bilan financier de la Banque Provinciale du Canada, qui a été rendu public, jeudi matin, révèle une situation des plus avantageuses. L'augmentation de l'actif ressort à près de six millions sur les chiffres du rapport précédent. L'actif de la banque accuse maintenant le chiffre important de plus de quarante-cinq millions.

Les obligations dues au public, dépôts, etc., se chiffrent à un total de \$41,080,000, et l'actif liquide de l'institution, chose remarquable à noter, accuse la somme de \$28,366,000, dont \$10,145,000 en caisse et la balance en obligations des gouvernements, des municipalités, etc., aussi de prêts à domicile sur nantissement de titres, ces derniers s'élevant à un total de \$6,239,000.

Les prêts faits aux corporations municipales et scolaires s'élevaient à la somme de \$1,674,000 et ces faits au commerce à un total de \$14,700,000, accusant une augmentation d'environ \$5,000,000 sur les chiffres du total des prêts de l'an dernier.

Le bilan financier de la Banque Provinciale du Canada, qui a été rendu public, jeudi matin, révèle une situation des plus avantageuses. L'augmentation de l'actif ressort à près de six millions sur les chiffres du rapport précédent. L'actif de la banque accuse maintenant le chiffre important de plus de quarante-cinq millions.

Les obligations dues au public, dépôts, etc., se chiffrent à un total de \$41,080,000, et l'actif liquide de l'institution, chose remarquable à noter, accuse la somme de \$28,366,000, dont \$10,145,000 en caisse et la balance en obligations des gouvernements, des municipalités, etc., aussi de prêts à domicile sur nantissement de titres, ces derniers s'élevant à un total de \$6,239,000.

Le bilan financier de la Banque Provinciale du Canada, qui a été rendu public, jeudi matin, révèle une situation des plus avantageuses. L'augmentation de l'actif ressort à près de six millions sur les chiffres du rapport précédent. L'actif de la banque accuse maintenant le chiffre important de plus de quarante-cinq millions.

Les obligations dues au public, dépôts, etc., se chiffrent à un total de \$41,080,000, et l'actif liquide de l'institution, chose remarquable à noter, accuse la somme de \$28,366,000, dont \$10,145,000 en caisse et la balance en obligations des gouvernements, des municipalités, etc., aussi de prêts à domicile sur nantissement de titres, ces derniers s'élevant à un total de \$6,239,000.

Le bilan financier de la Banque Provinciale du Canada, qui a été rendu public, jeudi matin, révèle une situation des plus avantageuses. L'augmentation de l'actif ressort à près de six millions sur les chiffres du rapport précédent. L'actif de la banque accuse maintenant le chiffre important de plus de quarante-cinq millions.

Les obligations dues au public, dépôts, etc., se chiffrent à un total de \$41,080,000, et l'actif liquide de l'institution, chose remarquable à noter, accuse la somme de \$28,366,000, dont \$10,145,000 en caisse et la balance en obligations des gouvernements, des municipalités, etc., aussi de prêts à domicile sur nantissement de titres, ces derniers s'élevant à un total de \$6,239,000.

Le bilan financier de la Banque Provinciale du Canada, qui a été rendu public, jeudi matin, révèle une situation des plus avantageuses. L'augmentation de l'actif ressort à près de six millions sur les chiffres du rapport précédent. L'actif de la banque accuse maintenant le chiffre important de plus de quarante-cinq millions.

Les obligations dues au public, dépôts, etc., se chiffrent à un total de \$41,080,000, et l'actif liquide de l'institution, chose remarquable à noter, accuse la somme de \$28,366,000, dont \$10,145,000 en caisse et la balance en obligations des gouvernements, des municipalités, etc., aussi de prêts à domicile sur nantissement de titres, ces derniers s'élevant à un total de \$6,239,000.

Le bilan financier de la Banque Provinciale du Canada, qui a été rendu public, jeudi matin, révèle une situation des plus avantageuses. L'augmentation de l'actif ressort à près de six millions sur les chiffres du rapport précédent. L'actif de la banque accuse maintenant le chiffre important de plus de quarante-cinq millions.

Les obligations dues au public, dépôts, etc., se chiffrent à un total de \$41,080,000, et l'actif liquide de l'institution, chose remarquable à noter, accuse la somme de \$28,366,000, dont \$10,145,000 en caisse et la balance en obligations des gouvernements, des municipalités, etc., aussi de prêts à domicile sur nantissement de titres, ces derniers s'élevant à un total de \$6,239,000.

Le bilan financier de la Banque Provinciale du Canada, qui a été rendu public, jeudi matin, révèle une situation des plus avantageuses. L'augmentation de l'actif ressort à près de six millions sur les chiffres du rapport précédent. L'actif de la banque accuse maintenant le chiffre important de plus de quarante-cinq millions.

Les obligations dues au public, dépôts, etc., se chiffrent à un total de \$41,080,000, et l'actif liquide de l'institution, chose remarquable à noter, accuse la somme de \$28,366,000, dont \$10,145,000 en caisse et la balance en obligations des gouvernements, des municipalités, etc., aussi de prêts à domicile sur nantissement de titres, ces derniers s'élevant à un total de \$6,239,000.

Le bilan financier de la Banque Provinciale du Canada, qui a été rendu public, jeudi matin, révèle une situation des plus avantageuses. L'augmentation de l'actif ressort à près de six millions sur les chiffres du rapport précédent. L'actif de la banque accuse maintenant le chiffre important de plus de quarante-cinq millions.

Les obligations dues au public, dépôts, etc., se chiffrent à un total de \$41,080,000, et l'actif liquide de l'institution, chose remarquable à noter, accuse la somme de \$28,366,000, dont \$10,145,000 en caisse et la balance en obligations des gouvernements, des municipalités, etc., aussi de prêts à domicile sur nantissement de titres, ces derniers s'élevant à un total de \$6,239,000.

Le bilan financier de la Banque Provinciale du Canada, qui a été rendu public, jeudi matin, révèle une situation des plus avantageuses. L'augmentation de l'actif ressort à près de six millions sur les chiffres du rapport précédent. L'actif de la banque accuse maintenant le chiffre important de plus de quarante-cinq millions.

Les obligations dues au public, dépôts, etc., se chiffrent à un total de \$41,080,000, et l'actif liquide de l'institution, chose remarquable à noter, accuse la somme de \$28,366,000, dont \$10,145,000 en caisse et la balance en obligations des gouvernements, des municipalités, etc., aussi de prêts à domicile sur nantissement de titres, ces derniers s'élevant à un total de \$6,239,000.

Le bilan financier de la Banque Provinciale du Canada, qui a été rendu public, jeudi matin, révèle une situation des plus avantageuses. L'augmentation de l'actif ressort à près de six millions sur les chiffres du rapport précédent. L'actif de la banque accuse maintenant le chiffre important de plus de quarante-cinq millions.

Les obligations dues au public, dépôts, etc., se chiffrent à un total de \$41,080,000, et l'actif liquide de l'institution, chose remarquable à noter, accuse la somme de \$28,366,000, dont \$10,145,000 en caisse et la balance en obligations des gouvernements, des municipalités, etc., aussi de prêts à domicile sur nantissement de titres, ces derniers s'élevant à un total de \$6,239,000.

Le bilan financier de la Banque Provinciale du Canada, qui a été rendu public, jeudi matin, révèle une situation des plus avantageuses. L'augmentation de l'actif ressort à près de six millions sur les chiffres du rapport précédent. L'actif de la banque accuse maintenant le chiffre important de plus de quarante-cinq millions.

GOODWIN

UNE IMPORTANTE VENTE DE SOIES

Achetées spécialement en Angleterre et au Japon et arrivées tout récemment

La variété des couleurs est extraordinaire, plusieurs nuances ne se trouvent pas ailleurs. Les valeurs sont exceptionnelles. La quantité est considérable, mais comme certaines couleurs sont susceptibles de s'enlever vite, il serait bon de venir de bonne heure.

CREPE CANTON de 40 pouces — 2.85

Gris perle Paon Marine Blanc Henné Sable Noir

CREPE GEORGETTE de 40 pouces — 1.65

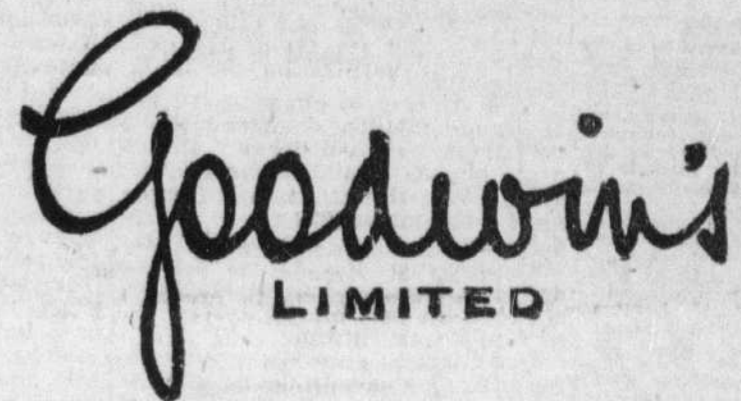
Rose pâle Bourgogne Bleu-marine Vieil or Cerise  
Sable Noir Mauve Champagne Fraise écarlate  
Bleu ciel Corail Blanc Paon Citron  
Grenat Améthyste Vieux rose Lavande Pêche  
Turquoise Pourpre Rose pâle Nil Belge  
Henné Mi-gris Rose sauvage Chartreux Gris taupe  
Copen Gris acier Jade Brun  
Prune Beige

HABUTAI de 36 pouces — 1.25

Bleu ciel Castor Rouge Electrique Vieil or  
Réséda Cerise Marine pâle Bleu fleur de  
Sable Moutarde Rose clair Marine mais  
Belge Turquoise Améthyste Chair Brun africain  
ade Henné Russe Rose pâle Emeraude  
Mauve Orange Saumon Gris Vin  
Vert Nil Mais Taupe Noir  
Vieux rose Paon Brun Orange brûlée Blanc

Au deuxième.

MAGASINS FERMÉS AUJOURD'HUI ET TOUS LES SAMEDIS PENDANT JUILLET ET AOUT



Chesterfields et sièges de tous genres.

Prix modérés

Armand Desrosiers Limitée

Tél. Est 4090. 478 rue St-Denis, près Sherbrooke, Montréal.

naïres aura lieu le 10 août prochain, à midi. (Communiqué.)

Assemblée à Rosemont

Tous les électeurs du quartier Rosemont ainsi que la partie de Delormier, de la rue des Erables, côté est, à la rue des Carrières, ainsi que le côté est de la rue Parthenais aux limites de la ville et borné au sud par le Pacifique Canadian, formant aujourd'hui le quartier No 33, sont invités de se rendre au théâtre Opéra, 1870, rue Masson, lundi soir, à 9 h., pour offrir la candidature à l'ex-échevin Aldéric Lavergne. Les orateurs présents porteront la parole dans les deux langues. (Communiqué.)

Tiers-Ordre Franciscain

Fraternité Saint-François. Rue Dorchester ouest, No 964. Réunions des frères, dimanche, le 24 juillet, à 2 h. de l'après-midi. Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation. Le Secrétaire.

Fraternité Saint-Antoine

Fraternité Saint-Antoine. Rue La-gauchetière est, No 777. Réunions des soeurs novices, dimanche, le 24 juillet, à 2 h. de l'après-midi. Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation. Le Secrétaire.

Feuilleton du "Devoir"

"COMME UNE LEGENDE..."

de Victor Féli

16 (Suite)

—Monsieur le curé, disait Guy avec désolation, vous avez la ressource de dire votre bréviaire, Louis de turlutiner à l'orgue, Nette de tricoter, mais moi, je mourrai de désespoir d'ici à ce soir.

Louis haussa les épaules. Soudain Guy s'élança vers lui: —En tout cas, explique-moi comment tu as trouvé le point.

—C'est bien simple, j'avais déjà remarqué que la ligne représentait le Sanctus sur la planchette, ligne si étroite soit-elle, est faite, en vérité, de deux traits, et que la dernière note de la gavotte est un beau milieu de deux traits, donc

les deux lignes signifient les deux bords du torrent et l'ouverture est entre ces bords.

Nette disait: —Je ne sais comment Louis a pu découvrir l'ombre même d'une idée à suivre dans ce fouillis de points et de ligne.

—Je ne le sais pas moi-même, dit Louis sincèrement et cela pourtant me paraît aussi clair maintenant que le moins compliqué de nos alphabets.

Nette contemplait le jeune homme avec admiration: —Oh! Louis tu es un grand homme!

L'idée de Louis grand homme les amusa si fort qu'un quadruple

éclat de rire se fit entendre, mais il leur semblait si naturel de rire de n'importe quoi en ce bienheureux moment...

Ils s'acheminèrent vers le hameau.

—Louis, je me colle à toi, mon grand homme, disait Guy, car ne pas parler du trésor de la journée me paraît impossible! invite-moi à déjeuner.

—C'est cela, viens donc. Nette remonta seule au château et annonça à Mlle Hermine l'idée de Louis voulant la nuit prochaine pêcher des écrevisses.

Mlle Hermine un peu émue tout d'abord de cette fugue, nocturne, y consentit cependant devant les supplications de la fillette.

—Oh bienheureuse nuit, soupirait Guy, descendras-tu enfin sur la terre! Dire qu'il y a des gens qui regarderont poétiquement les étoiles ce soir tandis que je ne réverai que de les perdre de vue...

Le vieux curé, en son presbytère, réfléchissait aux difficultés qui se présenteraient à côté de la recherche fatidique. D'abord, dangers matériels pour les enfants, qui, braves et vigoureux certainement, allaient cependant vers un inconnu peut-être dangereux. N'allaient-ils pas provoquer par leur

entrée dans le fameux souterrain des éboulements, des fissures, on ne savait! et, plus tard, si en vérité le trésor était retrouvé, comment faire pour l'enlever, le soustraire à la cupidité, le transformer enfin en bonnes valeurs...

Tout cela était bien ardu pour le pauvre homme, mais il se dit avec raison que si le bon Dieu permettait un pareil événement, il donnerait aussi les moyens d'amener à bien toutes choses, et plein de confiance en la bonté divine, il attendit le soir avec impatience.

A dix heures, quand un complet silence régna sur le hameau, les "conspirateurs" selon l'expression de Guy, sortirent de la maison de la bonne Madeleine qui, avec le vieux prêtre, formait l'arrière garde de la caravane. Le cœur simple de la douce paysanne se réjouissait du bonheur futur des enfants qu'elle avait vu naître et grandir auprès de son fils, et elle dit seulement à ce dernier:

—Tu feras bien attention, Louis. Des fois, dans ces caves, on ne sait pas ce que vous trouverez.

—Sois tranquille, maman, nous serons prudents.

—Toi, mais ce terrible Guy, disait le curé?

—Monsieur le curé, je me sens

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'EVEILS: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

A TRAVERS LA PRESSE

Nouvel appel
Du Progrès du Golfe, de Rimouski: La campagne de souscription en faveur du Séminaire bat son plein. On s'adressera à vous.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un organisateur et un gérant de ventes de première catégorie; devra pouvoir s'adapter à la vente d'articles et aux diverses opérations qui se rattachent à l'organisation de la mise en conserve.

OUVRAGES EN CUIVRE

Adressez-vous, pour ouvrages neufs ou réparations de tous genres, à l'atelier de réparations, ornements d'églises. Les Ouvrages d'Art en Cuivre Limitée, 250 Beaver Hall.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence gagnée, position, ornements d'églises, etc.

ACCORDEUR DE PIANO

ALEXANDRE GERMAIN
Accordeur de pianos, réparations de toutes sortes, ouvrage garanti; ancien professeur d'accompagnement à Nazareth.

COLLEGE DE BARBIERS

Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent; système moderne. Position avantageuse, mentionnée dans les journaux.

A VENDRE

A VENDRE la collection du journal "Le Devoir", 1910 à 1921. No. 6128 St-Charles, Ahuntsic.

OUFES ET VOLAILLES

Nous sommes maintenant prêts, avec des sujets de choix, pour vos expositions locales. Demandez notre brochure, illustrée de 20 gravures, des races de poules, canards, oies, dindes, pigeons, faisans, paons, pintades, etc.

DIVERS

NOUS OFFRONS aux vendeurs qui ont un sens des affaires bien avisé une occasion d'acquiescer à un gros salaire en vendant un produit d'actualité de grande valeur. On devra fournir des garanties.

EDUCATION

L'anglais enseigné par la poste
Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.

REPARATIONS

MEUBLES de toutes sortes posés et réparés. Couvertures, matelas et valises refaits. Echangeons meubles neufs contre vieux.

SERRURIERS

E. TELLIER
serrurier-armurier, 268 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Expert en réparations de serrures, serrures clés, etc.

INSTITUTRICES

demandées pour enseigner au Télécollège, à St-Bruno de Groulx. Les taux d'enseignement sont de \$300.00 pour diplôme élémentaire et de \$225.00 pour diplôme moyen; de plus, \$25.00 pour ménage et allumage du poêle.

Cour Supérieure

District de Montréal, Province de Québec, No 1710. McLaurin Bros., Limited, corps politique et incorpore, de la ville de Québec, dans le district de Montréal, demandeur.

Lisez et faites lire

Les deux dernières brochures de M. Henri Bourassa: La presse catholique et nationale (prix, franco, 38 sous l'exemplaire, \$3.50 la douzaine). Une mauwaise loi (prix, franco, 28 sous l'exemplaire, \$2.50 la douzaine). En vente au Devoir, service de librairie.

Mis à mort!

Chassés de la circulation, toute une famille non d'honnêtes gens, mais de cors d'outrageux et ennuyeux, qui piéquent et mordent. L'Extracteur de Cors de Putnam est le seul remède sans douleur contre les cors. Il n'échoue jamais. 25 sous partout.

On est tenté parfois de trop regarder l'homme qu'est le prêtre; on ne discerne peut-être pas assez, au travers du voile humain, le ministre spirituel, le pasteur des âmes, le professeur ignoré, rempli d'une vie de sacrifice et d'abnégation.

Courier de la Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, 22 (D. N. C.). — Il y a eu séance du conseil de ville, lundi, le 18 du courant. M. R. Prieur, secrétaire de l'Union des Municipalités, de Montréal, écrit au conseil pour le remercier de la part qu'il a prise et contribué à apporter aux indigents.

Courier de la Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, 22 (D. N. C.). — Il y a eu séance du conseil de ville, lundi, le 18 du courant. M. R. Prieur, secrétaire de l'Union des Municipalités, de Montréal, écrit au conseil pour le remercier de la part qu'il a prise et contribué à apporter aux indigents.

Nos séminaires

Du Colon de Roberval: La presse fait partout mention des souscriptions en faveur de nos Séminaires, nos Collèges, nos Maisons d'Enseignement. Nous les remercions toutes, mais nous nous contenterons pour le moment de nous occuper de notre Séminaire diocésain, et nous lui appuierons ce que l'on dit des oeuvres et organisations catholiques.

Les Syndicats catholiques

Le Syndicat catholique et national des plombiers et des poseurs d'appareils de chauffage se réunit lundi soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3-est, rue Craig. A cet assemblée, sera soumis le projet de constitution de la Confédération des travailleurs catholiques.

COOPERATIVE DE LACHINE

La coopérative de consommation de Lachine, à son assemblée hebdomadaire ce soir, à la salle de la C. O. C. Cette assemblée finira à bonne heure et sera suivie de celle du syndicat catholique des ouvriers en construction.

Distribution de prix

Nous publions, la liste des prix qui ont été distribués au couvent Notre-Dame de Bellevue, le 20 juillet dernier. Cette répartition a été faite par le R. P.-J.-C. Jean, S. S., curé de la paroisse, du Saint-Sacrement.

PLUS QU'ELLE N'ESPERAIT

"LE TANLAC MERITE TOUTES LES BLOQUES QUE JE PEUX FAIRE DE L'ŒIL", DECLARA MADAME ELSIE LAJOIE, UNE DAME DE MONTREAL.

"Le Tanlac a fait pour moi plus que j'espérais et il n'y a personne qui ait plus que moi confiance en ce merveilleux médicament", déclara récemment Madame Elsie Lajoie, 28, avenue Giguère, à Montréal.

"Il y a deux ans j'eus une très dure attaque de fièvre qui sembla avoir détruit tout mon organisme. Pendant longtemps je pus à peine me tenir par la maison. J'avais si peu d'appétit que je ne voulais pas manger. Parfois la seule odeur des mets suffisait à me causer des haut-le-cœur. L'estomac me faisait souffrir sans cesse. J'avais parfois des crampes d'estomac insupportables. J'avais très souvent mal à la tête. J'étais nerveuse, je ne pouvais tenir en place et je ne pouvais jamais bien dormir.

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE ET CIE, courtiers en immobilier (établi 1885), experts en propriétés. Edifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêts 1ère et 2ème hypothèques. Achats de balances de prix de vente et d'hypothèques.

DOCTEURS

Docteur A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophtalmique à Nazareth. — Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. 523 RUE ST-DENIS. En face du carré St-Louis.

Dr J.-M.-A. VALOIS

des hôpitaux de Paris, Londres, New-York. Spécialiste dans le traitement des maladies d'estomac, de la Peau, des Reins, de la Vessie et des organes Génito-Urinaires. Aussi Maladies vénériennes. 460 ST-DENIS. Coin Sherbrooke. Montréal.

DENTISTES

Dr E.-D. AUCOIN, M.A.
Chirurgien-dentiste 291A, RUE SAINT-DENIS. Tél. Est 9034. En face du théâtre St-Denis. Tél. E. 9034. Bureaux du soir: 132, RUE BEAUBIEN. Tél. Calumet 2342.

Dr PAUL PREVOST

Chirurgien-Dentiste. Extraction et traitement des dents absolument sans douleur. 237, RUE CHAMBORD. Coin Mont-Royal. Montréal.

NOTAIRE

E. H. BEGIN
NOTAIRE 180 rue St-Jacques, ch. 303. Tél. Main 4562.

ELECTRICIEN

GUSTAVE CHAUVIN
ELECTRICIEN 10 avenue du Parc Installation d'éclairage, appliques, sonneries et téléphones. Téléphone: Plateau 2929

L'EAU RIGA

SOUŁAGE LA CONSTIPATION
Robitaille, Sixième année. Première: Mlle Marguerite Guay. Cours élémentaire. Première: Mlle Gracie Carlin, Marie-Jeanne Pouliot, Florence Grenon, Gilberte Massau.

"Il y a deux ans j'eus une très dure attaque de fièvre qui sembla avoir détruit tout mon organisme. Pendant longtemps je pus à peine me tenir par la maison. J'avais si peu d'appétit que je ne voulais pas manger. Parfois la seule odeur des mets suffisait à me causer des haut-le-cœur. L'estomac me faisait souffrir sans cesse. J'avais parfois des crampes d'estomac insupportables. J'avais très souvent mal à la tête. J'étais nerveuse, je ne pouvais tenir en place et je ne pouvais jamais bien dormir.

RECTIFICATION DE CYLINDRES

DE PISTONS ET D'ANNEAUX DE PISTONS RECTIFICATION D'ARBRES DE LA MANIVELLE. Aussi toutes réparations automobiles et général d'engins de yacht. L'organisation la plus considérable et la plus solide de Montréal, se spécialisant dans cette ligne. 1387 Notre-Dame Est. H. E. Bourassa, Limited. Téléphone: Laval 2000.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE J. Albert La Rue
ARCHITECTE Plans - Levés - Quantités Estimés - Évaluations - Surveillances, etc. 1821 Ave. Pallanseau G. 557 Grande Allée. Rockland 5754. Québec.

ASSURANCES ET VITRES

ASSURANCE BRU DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. N fait pas partie de l'association. Deux avantages aux assurés. Commission libérale aux agents. LA COMPAGNIE PROVINCIALE D'INDENNITES. CH. 56 - 224 ST-JACQUES. (Tél. Main 8824 - 4114). Montréal. Récompensés demandés.

Normandin & Desrosiers

Courtières en Assurances 232 RUE ST-JACQUES. (Tél. Main 3982-4552). Montréal.

AVOCATS

Archambault & Marcotte
AVOCATS. 30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761. Joseph Archambault, C.R., M.P., Emilie Marcotte, L.L.B., J. Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.L. AVOCAT.

Bureau de nuit: 2274, rue St-Denis. Tél. Calumet 7999. Bureau de jour: 187 rue St-Jacques. Edifice de Royal Trust, chambre 606. Tél. Main 1054. Avocat légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montréal.

DEMETRIUS BARIL

B.S., L.L.B., AVOCAT Bureau: 15 boulevard St-Laurent. Tél. Main 3264. Résidence: 2245 St-Denis. Tél. Calumet 487.

GARTIER & GARTIER

AVOCATS Jacques Gartier, L.L.L., Victor Gartier, L.L.L. — Étude: 41 Place d'Armes, Immeuble Wilson, chambre 305-1. Tél. Main 5225.

Choisissez avec grand soin les remèdes laxatifs

Dans les cas de débilité et de faiblesse, le remède doit être doux et atteindre loin. Mais purgatifs et pilules sont trop violents et font tort au lieu de guérir. L'action trop violente est toujours suivie de dépression. Sachant cela, le Dr Hamilton a inventé ses pilules à la mandragore et à la noix d'Amérique afin d'activer doucement le fonctionnement du foie et des reins et d'améliorer tout l'organisme en tonifiant et en régularisant les intestins. Ainsi les Pilules du Dr Hamilton éliminent le poison du corps, rendent au teint sa clarté et à tout être la santé et la force. Pour conserver votre organisme en bon état de fonctionnement, régularisez-le avec les Pilules du Dr Hamilton: 25 sous chez tous les marchands ou de The Cattarhozone Co., Montréal. (ann.)

ANTIKOR-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORS SURE, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25 FRANCS PAR LA POSTE. A. LAURENCE, MONTREAL.

ne Bouchard, Helen Morgan, Esther Roca Estelle Morgan.

Cours supplémentaires: Mlle Yvette Aubert, Rose Fimagan, Anna Julien. Médaille de M. G.-F. Deleau, surintendant de l'Inst. Public, Couture et tricot: Mlle Léontine Gagné. Médaille de M. C. Fitzpatrick, Lieutenant-gouverneur de la Prov. de Québec, Anna Julien.

Manufacturiers de carrosseries

JOS. BONHOMME, Limitée 200 RUE GUY. Manufacturiers de carrosseries de livraison. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford. Toujours en mains: runabout, touring, coupé, sedoff et camions. Pièces de rechange.

Paul GUILLET, B. A.

NOTAIRE ET COMMISSAIRE 1807 MASSON, ROSEMONT. TEL. LAS. 3242.

HORACE H. LIPPÉ

NOTAIRE 180 ST-JACQUES Main 3228. PROFESSEURS Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues, en français et en anglais. Préparation aux examens: brevets, B.E.T. DENTAIRE, DROIT, MÉDECINE, PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc.

Leblond de Brumath

259-EST, RUE ONTARIO. Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal. Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien? 7

INSTITUT LaROCHE, Engg.

LETTRES ET SCIENCES Cours strictement privés le jour et le soir. Préparation en cours classique, brevets, service civil. 195 RUE STE-CATHERINE EST. Tél. Est 7486.

O. O. SAMSON CHARBON

Anthracite ou Bitumineux Spécialité: Communautés, couverts, écoles et manufactures. Qualité: le MEILLEUR sur le marché. Tél. St-L. 1721-v. 49 DE LANAUDIÈRE.

P. A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ (CHARTERED AC. COUNTANT), chambre 315-316-317, Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes. Montréal. 1-1. Tél. Main 4913. CADRES ET MIROIRS La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturiers de cadres, mouleurs, miroirs, importateurs de chromos, gravures, vitres convexes et ordinaires. Vieux cadres réparés, redonnés; miroirs argentés. Une spécialité. Gros et détail. 85-60 ROUL. ST-LAURENT. Manufacture: 17 Clark. Tél. Plateau 2618.

# NOTRE PAGE LITTERAIRE

## JOYEUSE ET DURANDAL

La France, dans ce siècle, a deux grandes épées,  
Deux glaives, l'un royal et l'autre féodal,  
Dont les lames d'un flot divin furent trempées :  
L'une a pour nom Joyeuse, et l'autre Durandal.

Roland eut Durandal, Charlemagne a Joyeuse,  
Sœurs jumelles de gloire, héroïnes d'acier.  
En qui vivait du fer l'âme mystérieuse  
Que pour son oeuvre Dieu voulut s'associer.

Toutes les deux dans les mêlées  
Entraient, jetant leur rude éclair,  
Et les bannières étoilées  
Les suivaient en flottant dans l'air!  
Quand elles faisaient leur ouvrage,  
L'étranger frémissait de rage,  
Sarrasins, Saxons ou Danots,  
Tourbe hurlante et carnassière,  
Tombaient dans la rouge poussière  
De ces formidables tournois!  
Durandal a conquis l'Espagne;  
Joyeuse a conquis le Lombard;  
Chacune à sa noble compagne  
Pouvait dire : "Voici ma part."  
Toutes les deux ont, par le monde,  
Suivi, chassé l'armée immonde,  
Vaincu les païens en tout lieu;  
Après mille et mille batailles,  
Aucune d'elles n'a d'entailles,  
Pas plus que le glaive de Dieu!

Hélas! la même fin ne leur est pas donnée:  
Joyeuse est fière et libre après tant de combats,  
Et quand Roland périt dans la sombre journée,  
Durandal des païens fut captive là-bas!

Elle est captive encore, et la France la pleure;  
Mais le sort différent laisse l'honneur égal,  
Et la France, attendant quelque chance meilleure,  
Atme du même amour Joyeuse et Durandal.

Henri de BORNIER.

## Un grand prestige en déroute

Le darwinisme s'en va...  
C'est un événement qui mérite  
d'être noté.

En effet, durant près d'un demi-siècle, la théorie qui s'effondre aujourd'hui passa pour être définitive; plus encore et surtout: pour avoir enfin blessé au centre et au coeur la foi et la philosophie chrétiennes; en un mot, pour avoir délivré le monde du vieux surnaturel et de tout surnaturel.

Peu de temps encore avant la guerre, cette conviction s'était en maint endroit, sous la forme des maximes incontestables qui sont restées principes de l'avenir. Et même, pendant la guerre, je me rappelle avoir lu certain article "scientifique", écrit d'ailleurs par un savant, où était affirmée la définitive et complète victoire du darwinisme.

Et cependant déjà depuis bon nombre d'années et avec une fréquence croissante, telle ou telle autorité scientifique le prenait en faute. D'ailleurs, dès le début, Quatre-fages, pour ce qui concerne l'espèce humaine, avait produit une réfutation radicale. Mais, malgré ses grands mérites, Quatre-fages passa longtemps pour avoir eu le dessous. Aujourd'hui, non seulement on donne raison au savant français, mais on l'oppose, on fait de sa méthode critique un très large emploi, qui porte sur l'ensemble du darwinisme. Et cette critique ne cesse de s'accroître en se multipliant.

Un ouvrage tout nouveau permet de juger où en est la question. Il émane d'un Allemand, M. Driesch, qui avant de professer à Cologne, où il enseigne aujourd'hui, a enseigné dans une université écossaise, à Aberdeen. C'est même sous la forme d'un volume anglais que parurent d'abord les leçons qui viennent d'être, de l'allemand, traduites en français (fort bien traduites) par M. Kollmann. Une expressive et noble préface, due à M. Driesch, nous apprend qu'en 1914 M. Driesch refusa de signer le manifeste des intellectuels allemands, de même qu'il d'appuyer ensuite quelque déclaration analogue.

M. Maritain nous apprend encore autre chose. Le jeune et éminent professeur de l'Institut catholique de Paris indique de quelle manière M. Driesch est arrivé à des conclusions qui représentent notre philosophie traditionnelle.

Non pas que le savant allemand fut incliné de ce côté. Tant s'en faut. C'était l'homme de la philosophie kantienne. Même son esprit continue d'être gouverné par elle... excepté pour les choses du laboratoire.

Dans le cas important et curieux que nous expose M. Maritain avec élévation et avec délicatesse, on observe un singulier contraste. On voit l'expérience imposer la doctrine d'Aristote à un expérimentateur qui pense en dehors d'elle ou à l'encontre d'elle. Vraiment, c'est sans y songer, sans le vouloir et (ne l'oublions pas) en cherchant plutôt le contraire que M. Driesch s'est, après bien des détours, trouvé en face des vieilles notions fondamentales qu'il supposait anéanties; forme et matière, acte et puissance, immanente activité.

La critique qu'il fait du darwinisme est méthodique, rigoureuse, impitoyable.

winisme, recourir au lamarckisme, soit contradictoire mais son prédécesseur? Non, puisque, dans ce système, la fixation des caractères acquis s'opère au hasard, comme la sélection dans l'autre. Pas une fois, d'ailleurs, on n'a pu démontrer réellement l'hérédité d'une propriété acquise.

Il faut donc revenir à la notion de la forme substantielle qui fait que chaque être est ce qu'il est essentiellement. Et M. Driesch conclut en exprimant le vœu qu'on arrive à mettre l'ordre là où le lamarckisme et le darwinisme ont introduit le chaos du hasard. Comment établir, comment concevoir une classification des formes, des espèces, des types? M. Driesch confie ce problème aux soins de l'avenir.

Un autre savant, un savant français, appliqué lui aussi aux recherches expérimentales, mais en outre philosophe chrétien, M. Paul Vignon, ancien préparateur au laboratoire de M. Yves Delage, en Sorbonne, a, dans la Revue de Philosophie, analysé le même ouvrage. Il presse M. Driesch, et en général les biologistes et aussi les philosophes, d'être plus résolument la question de l'existence des types.

Comme application de cette méthode, M. Vignon a donné et donne un brillant exemple, d'une haute portée.

Précisément, dans la Revue de Philosophie, à laquelle il vient de fournir l'analyse dont je parle, il a publié une série d'études, dont la conclusion a paru en février dernier.

Intitulée Pour la philosophie des êtres naturels, cette série d'études traite un grand nombre de sujets spécialement le plus grave et le plus décisif de ceux qu'ont fait surgir la science et la philosophie modernes: la signification du monde et de la vie, signification de la philosophie et de la science elles-mêmes!

Deux chapitres ont été résumés dans des conférences, soit devant l'Académie des sciences morales et politiques, soit à l'Institut catholique de Paris.

Il y a lieu d'espérer que l'oeuvre entière sera bientôt publiée en un volume. Celui-ci mettra à la portée du public intelligent et instruit tout un ensemble de notions précieuses, surtout certaines notions générales qui possèdent une importance décisive.

Qu'est-ce qui fait qu'un individu est tel individu et non pas tel autre? et pourquoi et comment y a-t-il des individus au lieu d'une masse confuse, ou bien au lieu de rien du tout? L'étude de ces problèmes nous aide considérablement à savoir plus ou moins ce que nous sommes, ce que nous faisons et aussi ce que nous disons; trois choses qui ne manquent pas d'intérêt.

Il nous est aussi nécessaire de nous rendre un peu compte du monde au milieu duquel nous vivons, dont nous dépendons plus ou moins et qui est composé de tant de choses ayant, chacune, son caractère spécial, ou spécifique. L'atome sur lequel nos physiciens, nos chimistes et nos mathématiciens, avec leurs ions et leurs électrons, font des opérations prodigieuses et des calculs fantastiques, l'atome est un individu. Cet individu, qui n'a encore été aperçu par personne, tient une très grande place et fait énormément de bruit. La philosophie a lieu de s'occuper de l'atome, ou plutôt, pour s'occuper convenablement de lui, on est obligé de philosopher.

aristotélicienne de l'atomisme contemporain.

D'après cette doctrine, tout être (animal, ou végétal, ou minéral), tout individu existe par l'union de deux principes distincts: la matière et la forme; la matière première, principe passif, indéterminé, voué à devenir; — la forme, qui détermine en tel ou tel individu, au quel elle imprime la marque de l'espèce. En fait de forme, il ne s'agit donc pas seulement d'un moule extérieur, ni même d'un moule intérieur et intime; la forme donne à la matière première tous les caractères qui font qu'un individu est de telle espèce et non pas de telle autre. Dans le domaine de la vie, cette forme prend le nom d'âme; et c'est sous le nom d'âme, et sous sa loi que, parmi le monde vivant, travaillent les activités physicochimiques.

Procédant selon les règles de l'expérience rigoureuse, un homme de laboratoire, M. Vignon, montre dans les animaux inférieurs une série de types ou d'individus qui ont une identique composition matérielle. S'il n'y avait pas autre chose que la matière, les espèces caractérisées, les individus distincts ne se seraient pas constitués. En effet, descendant jusqu'aux individus les plus primitifs, M. Vignon montre que, même pour leur donner leur réalité si éphémère, il a fallu quelque chose de plus que les éléments chimiques dont l'analyse les montre composés. Sinon, ils ne se seraient jamais tirés et distingués de la bouillie rudimentaire du magma auquel les réduit l'analyse.

N'est-ce pas très intéressant de voir l'expérimentation scientifique la plus sévère, la plus moderne, remettre en pleine lumière l'un des principes fondamentaux de la philosophie d'Aristote!

Ce principe, M. Vignon avec une admirable sûreté, avec une originalité souvent pittoresque et d'autant plus séduisante, l'applique à l'ensemble du darwinisme, même à l'ensemble de la fameuse évolution par laquelle on veut tout expliquer. Sans les types, qu'elle reçoit et qu'elle est incapable de produire, l'évolution, à supposer qu'elle existât, ne serait qu'un fouillis en marche.

Les types ne sont pas donnés par le hasard. Ils portent la marque de l'intelligence. De quelle intelligence? M. Vignon se fait l'honneur de dire comment elle s'appelle exactement.

Il faudra bien que le darwinisme en déroute soit remplacé, non plus par un autre système faux, mais par la seule doctrine véritable.

Eugène TAVERNIER

## AUTOUR DES ETUDES CLASSIQUES

LES PROGRAMMES DE 1902

On annonce que M. Léon Bérard, l'actuel ministre français de l'Instruction publique, se propose de réformer profondément ce qu'on appelle en France les programmes de 1902. M. Jean Guiraud écrit à ce propos dans la Croix du 5 juillet:

M. Bérard n'aime pas les affirmations nettes; les siennes sont estompées, ouatées, comme il convient à un Bérard qui veut, nous dit-on, deux Normands. Il a osé se dire libéral au Sénat, mais il a été élu comme radical; l'opportuniste concilie cette apparente contradiction d'un homme politique qui a ses débuts, trouva moyen de réunir sur son nom, à la Conférence des avocats, les voix de la gauche et celles de la droite. Ne demandons pas à ce Philinte de la politique ces haïnes vigoureuses que réclame Alcèste; il ne dénonce pas avec toute l'indignation qu'elles méritent les erreurs de 1902; c'est déjà beaucoup qu'il s'efforce de les réparer. Nous qui n'avons ni le même tempérament ni les mêmes raisons d'être discrets, nous ne nous faisons aucun scrupule de les dévoiler.

Elles précèdent tout d'abord d'un vulgaire anticléricalisme. Le latin? A quoi bon! C'est la langue des curés. Voilà le sentiment qui animait les Homais qui, en 1902, faisaient une guerre acharnée aux langues mortes. Ils se rendaient vaguement compte, car la plupart étaient ignorants, que cette culture gréco-latine représentait tout un passé de spiritualisme; que Cicéron, Platon, Sénèque, les tragiques grecs paraient trop de Dieu, à un régime de latérite et qu'ils étaient en somme de vils réactionnaires à l'esprit atrophie par la superstition déiste. On leur avait dit, à ces gens-là, que le patrimoine intellectuel et moral de l'antiquité nous avait été transmis par l'Eglise, toujours par le latin, et que, non contenté de le transmettre, il l'avait enrichi par les écrits de ses penseurs; et cela encore leur rendait fort suspects le grec et le latin. Ils savaient enfin que les grands génies de l'ancien régime, Corneille, Racine, Bossuet, Fénelon, étaient pénétrés de l'esprit classique, qu'ils s'étaient nourris des chefs-d'oeuvre de l'antiquité profane et de l'antiquité sacrée; tandis que Zola, lui, s'était dégagé de ces préjugés centenaires et était dans le mouvement. Et comme Zola sur son fumier était leur idéal, il fallait s'empresseur de supprimer avec la culture classique le moyen de comprendre les écrivains réactionnaires du temps de Louis XIV. Ainsi un grossier anticléricalisme a inspiré la guerre qui fut faite depuis 1880, et surtout depuis 1902, à l'humanisme.

Il a eu pour auxiliaire le matérialisme. Un régime qui prétendait éteindre les étoiles de l'idéal et borner aux limites de cette vie terrestre le champ de son activité n'avait pas besoin de spéculations purement intellectuelles. L'enseignement devait être pratique et réalisable. A quoi pouvait servir des langues qui ne se parlaient plus; en avait-on besoin pour les voyages circulaires et les tractations commerciales? L'allemand et l'anglais, appris selon la méthode Berlitz,

pour qu'on pût se débrouiller dans un hôtel ou avec un commis-voyageur étranger, étaient infiniment meilleurs que le latin et le grec étudiés péniblement pour comprendre des auteurs morts depuis deux mille ans et n'ayant aucune influence sur les réalités de notre vie moderne.

Au lieu de perdre à ces études un temps précieux, ne valait-il pas mieux l'employer en étudiant le mécanisme moderne ou bien une bonne géographie économique apprenant combien la Suisse produit de fromages et la Serbie de cochons?

On dénonçait comme une cause de notre infériorité dans le monde, l'intellectualisme de notre vieille culture gréco-latine, et on affirmait que les Anglo-Saxons tiraient leur supériorité de leur culture moderne, c'est-à-dire essentiellement pratique et matérielle.

La démocratie fut appelée à la rescousse. Les études classiques, précisément parce qu'elles étaient désintéressées, semblaient l'apanage d'une élite; or, d'élite il n'en fallait pas! La sainte égalité exigeait que la même instruction fût dispensée à tous les Français et qu'un cycle particulier d'études ne déterminât pas une classe particulière d'intelligences. Les humanités ont été créées au XVIIe et au XVIIIe siècle cette classe d'esprits cultivés, d'âmes délicates que l'on appelait les honnêtes gens; le niveau démocratique devait supprimer ces esprits qui n'étaient pas dans l'alignement. Malgré sa discrétion, M. Bérard n'a pas hésité à condamner cette grossière conception de la démocratie, nivelant les intelligences en les abaissant dans une commune médiocrité.

La démocratie, a-t-il dit au Conseil supérieur, n'exige point que l'enseignement soit mis au niveau d'une moyenne indolument déterminée, qui finit par décider de l'orientation des programmes et de la qualité des études. Elle réclame, tout au contraire, que nous formions, par un enseignement classique véritable, une élite recrutée parmi les mieux doués et les plus capables, quels que soient leur rang et leur condition.

La religion laïque réclamait enfin le sacrifice des humanités. Si elle régnait dans l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire lui échappait; elle le voyait donc d'un mauvais oeil et n'avait qu'un désir, le transformer par la suppression des langues et des littératures anciennes, en un enseignement primaire supérieur qui ne serait que l'école laïque prolongée, avec le même esprit, les mêmes méthodes, les mêmes matières d'enseignement. Ne cherchez pas ailleurs la tendresse que les fanatiques de la laïcité ont eue pour l'enseignement spécial de l'Empire et pour ce même enseignement baptisé moderne quand on imagina de le substituer à l'enseignement classique pour la formation des générations actuelles.

Voilà les erreurs qui ont déterminé l'abaissement de notre niveau intellectuel. Il faut les reconnaître et faire résoudre machine en arrière en rappelant les conceptions diamétralement opposées qui, après avoir fait la gloire intellectuelle des anciennes générations, la rendront à nos contemporains et à nos enfants.

Jean GUIRAUD.

## POETES ET SAINTS

Ce fragment est extrait d'un ouvrage d'un jeune écrivain catholique italien, Domenico Giolitti. Nous empruntons ce fragment à la Revue des Jeunes.

Les saints sont des poètes. Pas un poète, si je ne me trompe, ne devint saint.

Le plus minime d'entre les saints est au-dessus du plus grand des poètes.

Le plus grand des poètes est, tout au plus, une chrysalide de saint. Exemple classique: Dante.

Que les sacrilèges du culte dantesque ne hurlent point quand Louis Veuillot dit qu'Angèle de Foligno surpassa Dante humanement et poétiquement.

Il a raison.

Chez Dante, parmi des océans de lumière s'épandait, il y a des zones d'ombre peuplées de monstres.

Chez Angèle de Foligno les monstres furent mais ne sont plus. Ils sont maintenant hors d'elle, loin d'elle, morts, ensevelis.

Désormais ils ne sont plus que souvenirs ignominieux, dont la sainte ombrière s'éloigne avec terreur, rapidement en volant, pressée à chaque coup d'aile avec une force croissante par le "miro gurge" qui, en l'éblouissant, l'engloutit.

Les poètes entrent en Dieu. Les saints volent.

Les poètes entrent en Dieu parce que, n'ayant pas renié le monde, ils sont retenus prisonniers sous une voûte de brume qui parfois se fait diaphane mais jamais ne disparaît.

Les saints volent parce que, ayant vaincu le monde, ils ont outrepassé les nuages au delà desquelles la Divinité se révèle en proportion de l'amour qui l'investit.

Les poètes donc entrent en Dieu. Les saints volent Dieu. Ainsi de la poésie des saints, écrite ou non, découle une plus vive lumière parce que la Lumière Suprême s'est faite visible pour eux.

Dante, qui n'est point saint mais (par son immense faim du divin) le plus proche des saints parmi les poètes, racontant comment il est parvenu à la contemplation du mystère de l'Incarnation et s'efforce de le comprendre, soupire: "Ma non era da ciò le proprie pene" (1) et il décrit comment la Grâce le secourut.

Cependant il ne dit point ce qu'il vit par la Grâce.

Il veut faire comprendre ainsi qu'un abîme sans fond sépare la parole humaine de Dieu. Dieu, avec l'aide de la Grâce, peut être vu, comme un rapide éclair; mais nul jamais ne peut exprimer ce qu'il est.

# VICTROLA

## "La Voix de son Maître"



l'instrument incomparable que l'on devrait entendre "Jouer" dans tous les Foyers. Il est facile de se procurer ce merveilleux Gram-o-phone, car nos conditions sont des plus faciles. Venez vous en convaincre, il n'en coûte rien pour les entendre jouer.

Vous êtes assurés d'être toujours en bonne compagnie avec les Disques

## "La Voix de son Maître"

Demandez à entendre les disques suivants:

DISQUES DE 10 POUCHES A \$1.00 POUR LES DEUX SELECTIONS

- 216291—Poor Me—Fox trot... Melody Men
- 216292—Daisy Days—Fox trot... Melody Men
- 216293—Tea Leaves—Fox trot... Melody Men
- Emile Coleman et son orchestre des Châteaux sur Mer
- In a boat for two—Fox trot
- Emile Coleman et son orchestre des Châteaux sur Mer
- 18754—Marche Romaine—(Gounod)... Orch. Victor
- Gavotte en si bémol, (2) Giga, (3) Seconde gavotte Orch. Victor
- 18755—Invitation—Valse... Orch. Margaret McKee
- Salut d'amour... Orch. Margaret McKee
- 18761—I'll keep on loving you—Fox trot... Orch. Benson de Chicago
- Legend—Medley valse... Orch. Joseph Smith
- 18763—National Capital Centennial—Marche
- Fanfare de la marine des Etats-Unis
- President Harding—Marche Fanfare de la marine des Etats-Unis
- 216288—Orange Airs—Medley No 1... Fanfare Miro
- Orange Airs—Medley No 2... Fanfare Miro
- 263099—La ronde du soir... Hector Pellerin
- Notte Sorrentina... Hector Pellerin
- 263100—Ladébauche—Chez la modiste... Du May d'Amour
- Ladébauche—La noce de Marie-Louise... Du May d'Amour
- 263101—Fermes tes jolis yeux... H. Germain
- La p'tite pharmacienne... H. Germain

DISQUES A ETIQUETTE ROUGE

- 64961—Médie en la majeur... Fritz Kreisler
- 64965—Turkish March—(Piano)... Olga Samaroff
- 64963—Prélude en sol dièse... Sergei Rachmaninoff
- 74844—La Sonnambula—1er acte... Amelita Galli-Curci
- 74835—Quatuor en do mineur, Allegretto... Quatuor Flonzaley
- 74898—Favorita-Spirto Gentil... Benjamin Gigli
- 74889—Gypsy Airs, No 1... Jascha Heifetz
- 74690—Symphonie No 1 en do majeur—Beethoven op. 21
- Final Toscanini

Victrolas — tous les modèles, depuis \$40.00 à \$415.00. Toujours vendus à termes faciles.

## Foisy Frères, Inc.

210-216-EST, RUE STE-CATHERINE, Angle Sanguinet.

Tél. Est 1644.



Victrolas et disques "La Voix de Son Maître" Victor  
Le Magasin de Musique le plus Central de Montréal  
Le Stock le plus varié du Canada

Un personnel d'expérience à votre service - - Téléphone Est 6188w



luttant corps à corps avec la parole, la pressent, la torturent, la violentent, la torture et ne réussissent pas à exprimer l'inexprimable.

Ils voudraient lui donner des ailes et elle coule à pic; ils voudraient la charger de lumière et elle la rejette.

Le récipient créé ne peut contenir l'incrédulité, dit Ruyssbrock.

Mais dans cet effort indécible, produit par la soif ardente des mystiques de faire connaître l'amour qui les bouleverse, luisent des images qui resplendissent comme des soleils, naissent des pensées qui révéleront et illumineront d'incommensurables abîmes.

Telle est la poésie des saints. Dante est l'unique qui en approche; tous les autres, comme des hirondelles tombées du nid, voient et se traitent désespérément sans se détacher du sol.

(1) "Mes ailes n'y suffiraient pas." (Dante, Paradis).

## Revue Dominicaine

Directeur: R. P. A.-M. LAMARCHE, O. P. Sommaire du numéro de juillet 1921:

R. P. Gonzalve Proulx, O. P. ... La transcendance de l'Eglise catholique. — Sa fécondité d'action. — Abbé Arm. Beauregard... De la fertilité d'esprit.

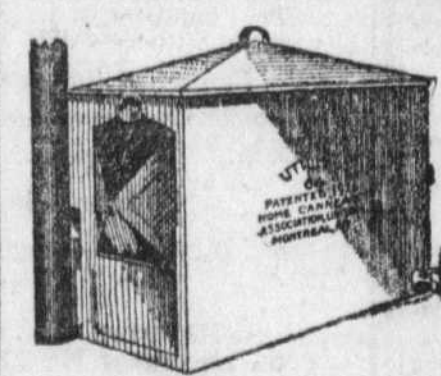
R. P. J.-D. Deziel, O. P. ... Le Jésus le plus entoléri. — Fra Domenico... Dans l'Ordre. — A l'étranger. — Dans la province.

Recensions: A.-M. Marion; Le problème scolaire (L. de G.) H. Bourassa; Une mauvaise loi (M. A. L.) J. Soulanges; Dollard (M. A. L.) E. Dubois; Chez nos frères les Acadiens (H. M.) J. Noval; Commentarium Codicis Juris Ca-

## AUX COMMUNAUTÉS, COLLÈGES, COUVENTS ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Faites toutes vos conserves cet été

## AVEC UN APPAREIL "UTILITY"



Approuvé par les gouvernements, les ecclésiastiques et les agronomes les plus distingués.

Simple, robuste et économique. Un enfant peut le faire fonctionner. L'appareil se fait en quatre dimensions et suffit pour mettre tous les légumes et fruits en conserves au temps propice.

Nous fournissons aussi au plus bas prix les boîtes, étiquettes, accessoires et tous les renseignements utiles pour vous garantir le succès.

Brochures, catalogues et renseignements envoyés gratuitement sur demande en écrivant à

Association des Fabricants de Conserves Domestiques, Limitée.

314 RUE NOTRE-DAME EST MONTREAL Agents demandés partout

## JAMBON "TRIOMPHE" de CONTANT

Comme savaient, il n'a pas son égal. Peu dispendieux, il n'en possède pas moins toutes les propriétés d'un aliment parfait.

Chez votre fournisseur

noniel (R.-M. R.) M. Taschereau; Etudes (A. B.) H. Pettit; Sainte Jeanne d'Arc (C. D.) R. Villemeuve; La grève et l'enseignement catholique (M.-C. F.) H. Couture; Les bonités de Marie (M.-A. L.) etc.

Abonnements: Canada: \$1.00; Etranger: \$1.25. Avec le "Rosaire pour tous": 25 sous en plus par année. Administration: Le Rosaire, St-Hyacinthe, Canada.

# COMMERCE ET FINANCE

## LA DURÉE DES PLACEMENTS

### MARCHÉ DE MONTREAL

POURQUOI IL FAUT, A L'HEURE ACTUELLE, PREFERER LA LONGUE ECHEANCE A LA COURTE.

Le loyer de l'argent est, aujourd'hui, beaucoup plus élevé qu'il ne l'était avant la guerre, et il ne fait pas de doute qu'il ne soit destiné à s'abaisser sensiblement. La période de haut rendement que nous passons ne durera pas longtemps, et s'atténuera à mesure de l'éloignement graduel du fait de la guerre, les taux diminuant peu à peu jusqu'à un certain point autour duquel ils oscilleront plus ou moins.

Que ressort-il de cette prévision, sinon que, dans peu d'années, on ne trouvera plus de rendements aussi élevés qu'aujourd'hui. Et la conclusion qui s'impose n'est-elle pas qu'il est préférable de garantir le capital en cherchant à acquiescer présentement des titres à longue échéance, afin de bénéficier plus longtemps des taux élevés?

Le plaçant qui refuse aujourd'hui du 6% à trente ans pour acheter un titre de 6% à 5 ans trouvera-t-il à l'échéance un emploi équivalent? N'est-il pas plutôt à prévoir qu'il devra se contenter de 5 3/4, 5 1/2, même 5 et moins encore, éprouvant ainsi une perte dont il est facile de comparer la proportion?

Prenez un titre de \$1000 acheté, aujourd'hui, pour rapporter 6% pendant cinq ans. C'est une rente assurée de \$60 par année, soit \$300 en 5 ans, sans tenir compte de l'intérêt composé. Après cela, le plaçant est remis en état de se mettre en quête d'un nouveau placement, d'un emploi. Or, il est justifiable de prévoir que, dans quelques années, le loyer de l'argent aura subi une baisse, et qu'au mieux ce ne sera plus que du 5 3/4. Donc, perte de 25 sous par \$100, ou \$2.50 par année, pendant une nouvelle période de cinq années — une perte de \$12.50 par ce que la langue française appelle un "manque à gagner". Et son \$1000 reviendra ce qui s'appelle encore en finance française une "disponibilité". Cette fois, le taux de rendement, ayant été précisé auparavant, le mouvement plus que de 5% net, soit 1% de perte, ou, pour le troisième terme de cinq années, une perte totale de \$50 sur le titre de trente ans que le plaçant a refusé de prendre.

A supposer qu'il comprenne enfin son véritable intérêt, et que cet- te fois il se considère heureux de trouver un placement à 15 ans, il n'en subira pas de perte, car la diminution de revenu de \$10 par année, soit pour les 15 ans, \$150 à ajouter trimestriement aux 62 autres. Voilà comment, très souvent, l'on néglige de faire fructifier comme ils le pourraient les biens que la Providence nous a départis pour les transmettre, après un usage raisonnable, à ceux qui dépendent de notre sagesse et de notre prévoyance.

Vient ensuite la question du marché. Trouvera-t-on éventuellement acheteur, si l'on désire se défaire de ses obligations? C'est presque toujours l'inquiétude que l'on éprouve à ce sujet, qui empêche de placer à longue échéance. Or, ce sentiment non plus ne tient pas devant un examen attentif. Essayons de la faire comprendre par un exemple. Aujourd'hui, on le rendement moyen des valeurs de tout repos évolue autour de 6%, qu'arriverait-il si quelqu'un offrait en vente des titres achetés il y a plusieurs années au rendement de 7%? En termes plus concrets encore, si une succession possédait, aujourd'hui, des titres de tout repos à 7% acquis au pair en des temps favorables (disons un emprunt municipal de Montréal), et qu'elle se vit dans la nécessité de les revendre, n'est-il pas évident qu'il se produirait comme une ruée d'acheteurs désireux de profiter d'une si belle aubaine?

La même chose se produirait en faveur des titres émis aujourd'hui à 6%, lorsque du temps aura passé et que les taux oscilleront entre 4 et 5%. Quelqu'un désirera alors se défaire d'un titre rapportant 6% n'aura qu'à choisir entre les acquéreurs nombreux qui attirera cette aubaine.

En résumé, c'est un axiome reconnu qu'il est avantageux de placer à long terme lorsque les taux de rendement sont élevés, afin d'en prolonger la durée et de parer aux périodes de baisse. Nous croyons l'avoir suffisamment démontré, mais si quelque doute subsistait dans l'esprit du lecteur, nous lui serions reconnaissant de nous en faire part.

(Service de la Rente)

### La vérité au sujet des obligations européennes

"REDE CAESARI" Depuis quelque temps le public est constamment mis en garde contre l'achat des obligations européennes, lesquelles contiennent simplement, comme nos obligations, un placement plus ou moins rémunérateur.

Pourant ces obligations européennes ont la même valeur intrinsèque dans leur pays que les nôtres, dans notre pays, car les gouvernements et les villes qui les émettent sont pour le moins aussi riches en biens, meubles et immeubles, population, etc., que l'est le Canada, et jusqu'à ce jour, voici les principaux prétextes que l'on évoque contre l'achat de telles obligations.

Tout d'abord, une publication s'attaque à l'authenticité des obligations européennes; à ceci nous devons répondre que presque toutes les nations qui font une spécialité des changes et de la vente d'obligations européennes, c'est-à-dire toute nation bien organisée, achètent ces obligations directement aux comptoirs de la Bourse des pays d'où elles ont leur origine, que ces Bourses sont organisées sur un système analogue à la Bourse de Montréal, et que tout titre qui passe par ces comptoirs est scrupuleusement contrôlé, et que l'authenticité au sujet de laquelle l'on fait tant d'efforts pour faire douter le courant ou attirer l'eau à son moulin, est en fait absolument garantie à nous-mêmes par notre loi, la garantie à nos clients.

Pour notre part, nous avons une longue expérience dans les transactions de Bourse et savons parfaitement que tout titre qui passe par un comptoir de Bourse doit, pour constituer l'émission, être tout d'abord authentiquement contrôlé et comporter beaucoup plus de garanties que n'en exige le plus grand des obligations qui n'ont pas à passer par la Bourse pour être vendues. Dans toute notre expérience relative au commerce d'obligations étrangères, qui nous reste encore à en avoir une seule, il

SEMAINE FINISSANT LE 23 JUILLET

Prix vendant aux épiciers. Prix de gros:

Noix de Coco de la Jamaïque, le sac	\$6.00
PRIX EN ENTREPOTS A MONTREAL	
LE MARCHÉ DU POISSON MONTREAL	
Aiglefin frais, la lb.	7s
Morue marchand, la lb.	10s
Filet frais, la lb.	23s
Brochet frais, la lb.	12s
Poisson blanc, la lb.	18s
Truite saumonée, la lb.	20s
Homards vivants, la lb.	45s
Homards bouillis, la lb.	30s
Haddock fumé, la lb.	14s
Doré frais, la lb.	18s
Filets de haddock frais, la lb.	18s

FARINE-TYPE De choix 35s Premier choix 41s Franco à bord (f.o.b.) Montréal \$10.50 Au wagon, irritable au moment 10.50 Aux épiciers 10.80 Sap, Mail, au wagon, tonne Farine d'avoine 22.25 Avoine roulée, sac de 90 lbs 33.45 Avoine roulée, baril 38.05 Foin, la tonne 30.00

LES VIANDES PRIX DU DETAIL

Rosbif	48s
Sirloin	40s
Terderloin	40s
Epaule	30s
Steak	30s
Sirloin	45s
Ronde	35s
Flanc	20s
Veau	30s
Derrière	30s
Devant	12s
Fesse (entière)	35s
Agneau d'hiver	20s
Devant, quartier, la lb.	35s
Derrière, quartier, la lb.	40s
Fesse	38s
Longe	38s
Côtelettes	38s
Epaule	20s
Rognon, chacun	15s
Carré	35s
Agneau du printemps	20s
Devant long, quartier, la lb.	38s
Derrière, quartier, la lb.	40s
Langue de bœuf, la lb.	90s
Filet de bœuf, frais, la lb.	75s
Filet de bœuf, gelé, la lb.	38s
Longe et fesse	38s
Côtelettes	45s

POIS ET FEVES Pois jaunes \$3.10 Pois verts \$3.75 Fèves (fèves blanches ou jaunes), le minot \$3.00

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

SAINDOUX Saindoux pur, en tinette 15s-12 Saindoux pur, en spat 15s-3-4 18s

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

FRUITS Prunes \$3.25 à \$4.00 Pêches, boîte \$3.00 à \$3.50 Cantaloup, 15 à la boîte \$3.50

fits de 100 d.c. Nous devons affirmer que ceci est faux. Ne croyez pas qu'il est même à première vue ridicule de vouloir faire croire qu'un acheteur sérieux puisse, lorsqu'il a devant les yeux chaque jour les cotés des changes publiés dans les journaux, payer une obligation cent pour cent plus que sa valeur réelle ce jour-là. Quelqu'un veut acheter une obligation étrangère peut facilement se faire au moins une idée très approximative de ce que ce titre lui coûterait si le franc par exemple est coté à 80.00, il est évident que 1,000 francs en obligations ne devraient pas coûter plus que \$15.00 en argent canadien, et ceci, même en supposant que l'obligation soit cotée dans les environs du pair, sur la Bourse de son pays, ce qui n'est pas toujours le cas. Il y en a qui sont cotés au-dessus et d'autres au-dessous du pair, tout comme en Canada. Le mark est coté à environ \$0.6150, c'est-à-dire environ \$15.00 par mille marks; par conséquent, une obligation de mille marks ne devrait pas valoir plus que \$15.00 à moins qu'elle soit cotée bien au-dessus de la valeur au pair dans son pays. C'est pourquoi nous avons adopté la coutume d'annoncer nos prix sur les principaux quotidiens, ce qui facilite au client le plaisir de savoir au moins approximativement ce qu'il en est, au cas où il désirerait vendre. Si les maisons qui se plaisent à jeter le discrédit sur le commerce d'autrui, veulent bien se donner la peine de se renseigner davantage sur les cotés du change et la somme des valeurs étrangères, elles trouveront que ce qui leur est le plus utile est de contenir d'un profit plus minime que celui qui procure à la plupart des maisons qui transigent des obligations en général. Sur ce point, nous pourrions dans quelques temps renseigner le public davantage, s'il y a lieu.

Si les maisons qui se plaisent à jeter le discrédit sur le commerce d'autrui, veulent bien se donner la peine de se renseigner davantage sur les cotés du change et la somme des valeurs étrangères, elles trouveront que ce qui leur est le plus utile est de contenir d'un profit plus minime que celui qui procure à la plupart des maisons qui transigent des obligations en général. Sur ce point, nous pourrions dans quelques temps renseigner le public davantage, s'il y a lieu.

Le fait que le marché des changes européens nous permet d'acquiescer des valeurs à des taux qui dépassent l'habitude de la forte teneur, n'est rien à la valeur intrinsèque de ces titres, pas plus que les autres titres étrangers. C'est la somme des valeurs étrangères que nous offrons, et non pas la somme des valeurs canadiennes, laquelle est pourtant, au moment actuel dépréciée du 14 pour cent.

Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche.

Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche.

Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche.

Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche.

Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche.

Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche.

Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche.

Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche.

Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche.

Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche.

Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche.

Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche. Il faut être sérieux, même si l'on se perdifie ou que l'on veuille devenir riche.

### HATEZ-VOUS ! L'AVENIR le PROUVERA.

PROFITEZ DE LA BAISSÉ DES changes étrangers pour réaliser des profits variant de 300% à 8000%, en achetant des obligations des pays étrangers.

FRANCE	envi- normal rou
Gouvernement	4% 193. 850.
Ville de Paris, tirage	5% 96. 34.
Crédit National à tira-	5% 96. 42.
ITALIE	
Gouvernement	5% 193. 851.
ALLEMAGNE	
Gouvernement	3% 2280. 1115.
Gouvernement	5% 2280. 139.
Ville de Berlin	4% 2280. 135.
Ville de Hambourg	4% 2280. 170.
AUTRICHE	
Ville de Vienne	4% 2200. 822.
Ville de Vienne	5% 2020. 25.
VILLE DE VARSOVIE	5% 2280. 824.

DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE EXPLICATIVE E. L. HARDY & CIE

NOUS OFFRONS : MONTREAL, Ecoles catholiques, 6%, mai 1923.

SHERBROOKE, 6%, juin 1931. HULL, 6%, mai 1928. EDMONTON, 7%, juin 1941.

PROV. NOUVEAU-BRUNSWICK, 6%, mai 1930. VILLE DE PARIS, 6%, mai 1930.

SAGUENAY PULP, 6 1/2%, juillet 1931. WINNIPEG ELECTRIC RY, 7% privilégié, avec boni.

MASSON FORGET 96 RUE ST JACQUES MONTREAL

NOUS OFFRONS La Machine Agricole Nationale, Limitée, 1926 7% La Corporation d'Énergie de Montmagny, 1926-31 6 1/2%

Le Crédit Industriel, Limitée 35, rue St-Jacques, 103, rue St-Pierre, MONTREAL, QUEBEC

Province de Québec Obligations 5 1/2% — quinze ans

RENET-LECLERC BANQUIER ET COURTIER MONTREAL 160, rue St-Jacques QUEBEC 74, rue St-Pierre

Assurance-Automobiles Feu-Vol-Transport, Etc. "La Prévoyance" assure votre automobile contre la perte ou les dommages occasionnés par l'incendie

La Prévoyance Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance" 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627

Nous offrons en souscription, AU PAIR ET L'INTERET COURU, en titres de \$100, de \$500 et de \$1,000, les deux émissions d'obligations ci-dessous, au taux d'intérêt de 6%

\$500,000 ville de ST-LAMBERT échéant de 1922 à 31.—Coupons mai-nov.

\$100,000 ville de MONTREAL-E. à 20 ans du 1er avril 1921.—Coupons avril-oct.

Versailles Vidricaire Boulais MONTREAL QUEBEC OTTAWA

PLACEMENTS DE JUILLET NOUS OFFRONS, sujet à vente préalable, les obligations suivantes :

Endroits	Echéances	Pour rapport
VILLE DE PARIS, emprunt canadien	9 ans	6%
PUISSANCE DU CANADA	3 à 14 ans	6%
VILLE DE MONTREAL	20 à 28 ans	6%
CITE DE QUEBEC	5 1/2 ans	6%
VILLE DE MONTREAL	7 ans	6%
HOPITAL NOTRE-DAME	19 et 23 1/2 ans	6%
VILLAGE STE-AGATHE DES MONTS	5 et 6 ans	6%
CITE DE VERDUN	10 et 20 1/2 ans	6%
BOULEVARD DE MONTREAL	12 à 28 ans	6%
VILLE DE MONTREAL	6 ans	6%
VILLE DE MONTREAL	13 à 20 ans	6%
VILLE DE CHICOUTIMI	14 à 16 ans	6%
VILLE DE MONTREAL	3 1/2 ans	6%
VILLE DE MONTREAL	23 ans	6%
COMMISSAIRE SCOLAIRE	23 à 29 ans	6%
DE KENOGAMI	18 ans	6%

La Corporation des Obligations Municipales Ltée J. W. SIMARD, Vice-Président. RENE DUPONT, Président.

La Société d'Administration Générale Exécuteur-testamentaire et Fidéicommissaire

Hon. SIR H. LAPORTE Président de la Banque Provinciale du Canada, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien à Montréal, Président.

MARTIAL CHEVALIER Vice-Président et Directeur Général du Crédit Foncier Franco-Canadien, etc., à Montréal, Vice-Président.

J. O. GRAVEL Commissaire-Général du Crédit Foncier Franco-Canadien à Montréal.

A. TURETTINI Vice-Président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, etc., à rue d'Artois à Paris.

TANCREDE BIENVENU Vice-Président et Directeur Général de la Banque Provinciale du Canada, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien à Montréal.

MARTIAL CHEVALIER Administrateur - Directeur - Général. J. THEO. LECLERC Secrétaire.

Siège Principal : 35 rue St-Jacques, Montréal, Canada. Succursales à Québec, Régina, Edmonton, Vancouver.

La "Strathcona" Compagnie d'Assurance-Incendie (Edifice Versailles) 90 rue St-Jacques, Montréal

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO. Agents de Change à la Bourse de Montréal

Montreal Public Service Corporation Obligations-Or à 6%. Remboursables à la Banque d'Hochelega le 2 juillet 1924. Coupons de \$500 et \$1,000

BEAUSOLEIL, LIMITEE Bonté et Obligations 112, rue St-Jacques Suite 50-51-52 Montréal. Tél. Main 1400-1401

# LA VIE SPORTIVE

## LES AMATEURS DU BASEBALL SERONT A MAISONNEUVE

Les huit clubs de la Ligue de baseball de la cité termineront demain, leur première série. Le championnat de cette série se décidera à Maisonneuve où le Saint-Arsène se rencontrera avec l'Athlétique qui est en tête de la ligue avec onze victoires et deux défaites. Si le club de Billy Innes et de Arthur Normandin triomphe de l'équipe de Ubaldo Rose, il remportera les honneurs de la première moitié de la saison et aura en outre établi un nouveau record pour la Ligue de la Cité.

Les deux lanceurs adversaires seront Eugène Grenier et Reynolds. Ces deux hommes ont fait leurs preuves. Ce sont deux étoiles et le public qui a assisté depuis les premiers dimanches de mal aux jouées de la ligue, voudra les voir aux prises dans le duel qui décidera du championnat. Billy Innes travaille ferme de ce temps-ci à mettre son

équipe en forme pour valancer dimanche. Il a aussi l'ambition de faire établir un record à son club et il voudrait le voir remporter douze victoires consécutives, ce qui dépasserait les exploits du Richmond et du Crescent. La rencontre Saint-Arsène-Athlétique sera précédée par la joute entre les Indiens et le Royal-Canadien.

Deux bonnes parties seront aussi disputées au terrain des Shamrocks. Le programme à cet endroit est le suivant:

1.30—Crescent vs Lachine.  
3.30—Métropole vs Syndicat St-Henri.

Si le Syndicat gagnait demain, et si l'Athlétique était battu par le Saint-Arsène, le Syndicat et l'Athlétique se trouveraient égaux avec onze victoires et trois défaites chacun. On voit que le public verra deux joutes importantes. Il y a aura foule à Maisonneuve et au Shamrock.

## SALESMAN A PAYÉ UN GROS PRIX HIER A MAISONNEUVE

Le coursier de M. J. Murphy a rapporté \$36.05 pour un billet de \$2. — Harry M. Stevens est victorieux dans la sixième course.

Les deux épreuves disputées sur une distance d'un mille ont été les deux principales courses à l'affiche hier après-midi, à la piste du London Jockey Club à Maisonneuve, et le public semblerait beaucoup d'intérêt à ces épreuves. Dans la première course d'un mille, Salesman a été lancé à la tête du peloton au commencement de la course et il a conservé la première place jusqu'à la fin. Dans la deuxième épreuve de cette distance, Harry M. Stevens s'est assuré le premier argent en battant Tony et Semper Stalwart. Voici les résultats complets de la journée d'hier:

PREMIERE COURSE, 5 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A clamer. Valeur au vainqueur \$400. Count Boris 108, R. McAlany. Montague 116, R. Ball. Dudle Bug 113, G. Bulcroft. J. D. Sugg, 113, W. Taylor. Frenchy 113, R. Pauley. Lyrice 116, A. Amman. Sir Mortimer 107, W. Primrose.

Temps 1.02 2-5. Piste boueuse.

Paris de \$2 sur Count Boris a rapporté \$5.10 en premier, \$4.00 en deuxième et \$2.80 en troisième. Montague \$20.65 en deuxième et \$8.05 en troisième. Dudle Bug \$2.90 en troisième.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. Novices. Valeur au vainqueur \$400. J. Alfred Clark, 109, W. Hinphy. Miss Dixie, 107, A. Finley. Helen Lucas, 107, C. O'Mahoney. Clameter 104, T. Moore. Winds of Chance 107, R. Ball. Trans. Hessian 107, G. Bulcroft. Scintillante 107, B. Pauley. Rose Richmond 107, R. McAlany. Bessie Felix, 107, O. Atwell.

Temps 1.21. Piste boueuse.

Paris de \$2 sur J. Alfred Clark a rapporté \$7.25 en premier, \$3.80 en deuxième et \$2.95 en troisième. Miss Dixie \$7.50 en deuxième et \$4.25 en troisième. Helen Lucas \$4.70 en troisième.

TROISIEME COURSE, 1 mille.—Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. Salesman 107, W. Taylor. Thirteen 113, G. Garner. Silex II 108, F. Moore. Monomomy 113, R. Ball. Stir Up 113, P. Maderia. Betsy 111, J. Schlesinger. Little Dear 104, P. Pribble. Duke of Shelby 108, R. McAlany.

Temps 1.51. Piste boueuse.

Paris de \$2 sur Salesman a rapporté \$36.05 en premier, \$10.40 en deuxième et \$6.80 en troisième. Thirteen \$6.90 en deuxième et \$4.90 en troisième. Silex II \$10.50 en troisième.

QUATRIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. No Trumps 113, F. Moore. Doctor D. 113, R. Pauley. Primitive 111, P. Maderia. Doug. Fairbanks 108, R. McAlany. Scarpia II, 113, E. Smith. Mabel Trask, 111, O. Atwell.

Temps 1.02 2-5. Piste boueuse.

Paris de \$2 sur No Trumps a rapporté \$8.90 en premier, \$4.10 en deuxième et \$3.30 en troisième. Doctor D. \$4.10 en deuxième et \$3.05 en troisième. Primitive \$5.20 en troisième.

SIXIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. H. M. Stevens 113, W. Taylor. Tony 112, P. Pribble. Semper Stalwart 113, J. Schlesinger. Salranor 111, R. Pauley. Almahama 113, C. Martin. Kebo 113, C. O'Mahoney.

Temps 1.47 2-5. Piste boueuse.

Paris de \$2 sur H. M. Stevens a rapporté \$37.00 en premier, \$22.65 en deuxième et \$2.30 en troisième. Tony \$4 en deuxième et \$2.80 en troisième. Semper Stalwart \$3.00 en troisième.

SEPTIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse \$500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. Tony 112, P. Pribble. Semper Stalwart 113, J. Schlesinger. Salranor 111, R. Pauley. Almahama 113, C. Martin. Kebo 113, C. O'Mahoney.

Temps 1.47 2-5. Piste boueuse.

Paris de \$2 sur H. M. Stevens a rapporté \$37.00 en premier, \$22.65 en deuxième et \$2.30 en troisième. Tony \$4 en deuxième et \$2.80 en troisième. Semper Stalwart \$3.00 en troisième.

POSITION DES CLUBS

G.	P.	P.C.	
Cleveland	57	32	640
New-York	55	32	632
Washington	47	47	500
Detroit	44	47	484
Chicago	42	47	472
St-Louis	42	48	467
Boston	40	48	465
Philadelphie	33	54	379

LIGUE INTERNATIONALE

A Toronto: 000220000—4 11 0  
Buffalo 000220000—4 11 0  
Toronto 000000000—0 8 2  
McCabe et Bengough; Thompson et Devine.

A Syracuse: 21000200—5 8 1  
Rochester 003010101—6 12 3  
Syracuse 003010101—6 12 3  
Brown, Knight, Keehan et Matlox; Dodson et Niebergall.

A Jersey City: 00100200x—3 12 0  
Jersey City 00100200x—3 12 0  
Baltimore 000000200—2 5 1  
Tearr et McNeil; Ogden et Lefler.

A Newark: 202000120—7 8 0  
Reading 202000120—7 8 0  
Newark 001000010—211 3  
Kamp et Johnson; Stewart, White et Withrow.

POSITION DES CLUBS

G.	P.	P.C.	
Baltimore	73	22	769
Buffalo	56	39	589
Rochester	51	41	554
Toronto	47	46	505
Jersey City	47	50	432
Newark	40	54	426
Syracuse	40	54	426
Reading	28	57	329

Un accident à A. S. Milne

Toronto, 23. — Le Canada ne sera représenté que par trois joueurs dans les concours de la coupe Davis qui commenceront aujourd'hui. A. S. Milne, de Vancouver, choisi comme membre de l'équipe, a eu la malchance de se briser deux os à la main droite et il ne pourra pas jouer avant quelque temps.

La journée d'aujourd'hui fera époque dans les annales du tennis au Canada car c'est la première fois qu'un tournoi international sera disputé ici. Le premier match

sera un simple, entre J. B. Hawkes, d'Australie et Paul Bennett, du Canada, à 3 heures. L'autre partie alignera J. B. Anderson, d'Australie, contre Laframboise, d'Canada.

Dans les doubles de lundi, J. B. Anderson et C. V. Lord, d'Australie, rencontreront Paul Bennett et G. D. Holmes, du Canada. Deux jours plus tard, J. B. Anderson rencontrera Paul Bennett et J. B. Hawkes aura E. H. Laframboise comme adversaire.

Le scandale du baseball

Chicago, 23. — Lorsque le procureur de l'Etat a demandé que les confessions de Eddie Cicotte, Joe Jackson, Claude Williams, confessions qu'ils admettaient qu'ils avaient reçu de \$5,000 à \$10,000 pour perdre des parties des séries mondiales, on s'est aperçu que les originaux étaient disparus.

Cette nouvelle a causé toute une sensation en cour, hier. L'ex-assistant-procureur Replogie, qui a dirigé l'enquête devant le grand jury, l'an dernier a été appelé comme témoin, et il a dit qu'on devrait se servir de copies faites au papier carbone et s'en rapporter au témoignage de ceux qui les avaient entendues.

Le juge Friend a renvoyé le jury de la cour et il entendrait les preuves avant de décider si elles sont admissibles. S'il décide que oui, elles devront être refaites de nouveau devant le jury. Tout indique que Cicotte, Williams et Jackson seront appelés comme témoins et qu'ils diront que leurs confessions n'ont pas été faites volontairement. Replogie, le juge Charles A. MacDonald et les membres du Grand Jury prendront témoignage pour

l'Etat. C'est la deuxième fois qu'on perd des documents dans cette cause. Des copies du témoignage du Grand Jury ont été faites et mises en vente à Chicago, il y a quelque temps.

L'échelle des parties est révisée

A la suite de la retraite du club Cornwall de l'Association Amateur de Crosse de l'Est du Canada, la direction de cette ligue a dû réviser le calendrier des joutes pour le reste de la saison qui se terminera avec quatre clubs. La première partie de la nouvelle série sera disputée cet après-midi, alors que le club Ottawa viendra rencontrer le M. A. A. au terrain de Westmount.

Les Sénateurs seront privés des services de Charlie Connell, car celui-ci est encore à l'hôpital, mais les visiteurs auront quand même une équipe de taille à livrer un dur assaut aux joueurs de Westmount. L'équipe sera recrutée parmi les joueurs suivants: McCaffery, Ritchie, Schultz, Mullen, Burke, A. Connell, Murphy, Duggan, Ainsworth, Shields, Lucelle, Léonard, O'Meara et Duncan.



### CORRESPONDANCES

M. SAINT-MAURICE, père. — Très obligé pour votre envoi. Je publie aujourd'hui même. Je vous ai adressé une lettre. Merci, Féral part de votre lettre à la direction du journal.

M. BAYARY. — Il n'existe aucun traité sur le jeu canadien; cependant le peux vous annoncer l'apparition prochaine d'un tel ouvrage.

M. LAFONATINE. — Adressez-vous directement au bureau du journal pour abonnement: Le prix est \$8.00.

### LE DON DE PLAIRE

Le jeu de dames par ses belles qualités, a le don de plaire aux personnes paisibles dont l'intelligence a besoin d'une distraction saine et utile, dont l'esprit se cultive, à la recherche de subtiles combinaisons.

Ce jeu en tous points répond à cette attente: il est captivant et absorbant au possible, il intéresse toujours en éveil; de plus, lorsque ses beautés d'exécution se révèlent aux yeux des chercheurs, ils sont fort surpris de voir que ce jeu que l'on dit si simple, donne des combinaisons si fines, si ingénieuses et surtout si bien cachées.

On ne peut nier que le jeu de dames est un jeu scientifique et qu'il nécessite de la part de ses adeptes une connaissance parfaite de l'évolution des pièces sur leur terrain: le damier! En effet, pousser un pion, ce n'est rien, mais en connaître le pourquoi, c'est autre chose.

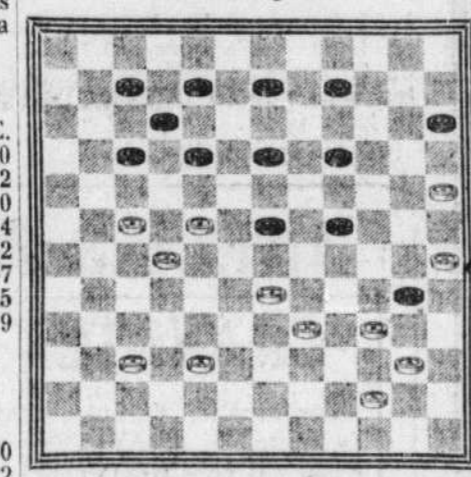
Savoir la marche judicieuse et intelligente des pièces, attirer son adversaire dans une position défavorable et le gagner, n'est-ce donc pas là de la véritable tactique?

Du doigt pousser un pion, la chose est enfantine. Mais connaître sa marche et son but en l'action. Le faire à temps, entrer au plan que l'on combine. C'est être passé maître en l'art d'évolution.

Donc, il faut également une connaissance parfaite du damier et savoir faire arriver ses pièces au moment voulu: tout est là!

No 16

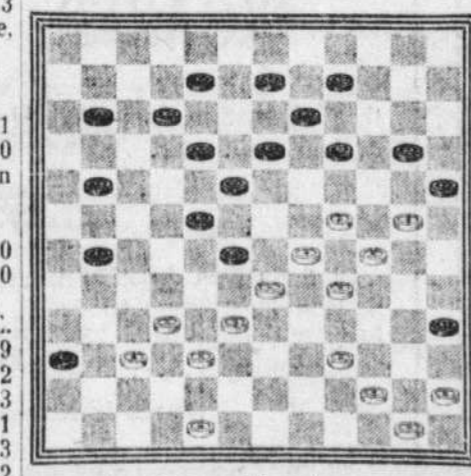
Problème Canadien difficile par M. E. St-Maurice, père. Noirs 13 pièces



Blancs 12 pièces  
Les blancs jouent et gagnent.  
Solution la semaine prochaine.

No 17

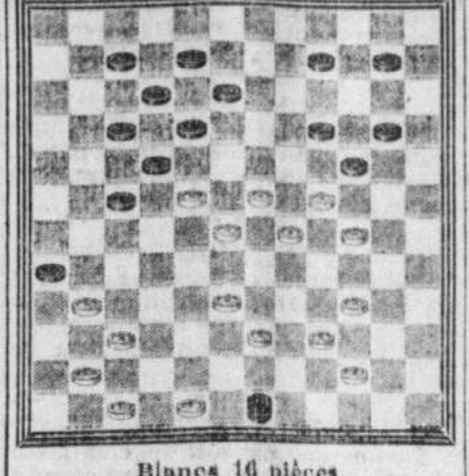
Problème Canadien par M. Delphis Caouette, St-Hyacinthe, Qué. Noirs 18 pièces



Blancs 15 pièces  
Les blancs jouent et gagnent.  
Solution la semaine prochaine.

No 18

Problème Canadien difficile par M. P. Lafontaine, Holyoke, Mass. Noirs 15 pièces

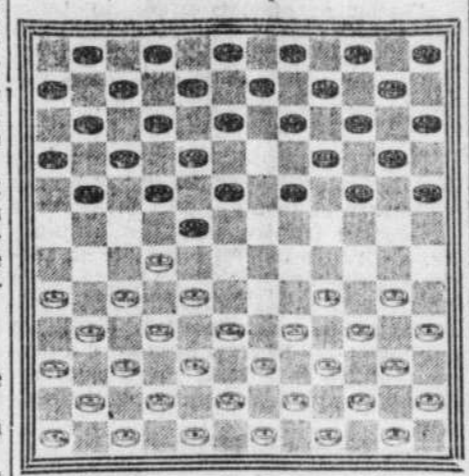


Blancs 16 pièces  
Les blancs jouent et gagnent.  
Solution la semaine prochaine.

### LE COIN DES DEBUTANTS

COUP DE DEBUT dit "TOUR DU RECOILET"

3ième variante. Noirs 30 pièces



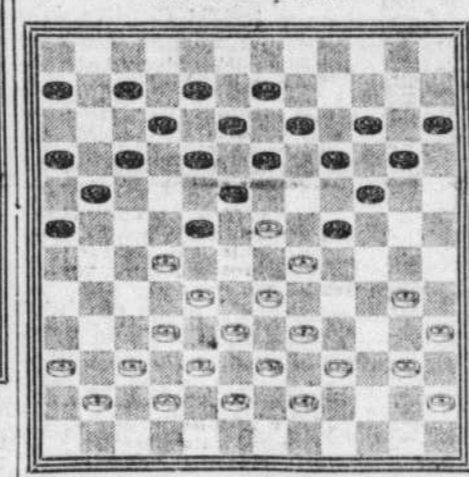
Blancs 30 pièces  
Les blancs jouent et prennent le coup.

SOLUTION:

Blancs	Noirs
38-32	26-37
43-32	25-38
46-39	33-46
44-35	29-40
52-39	16-22 ?
47-34	

No 19

COUP EN JOUANT Par M. P. A. Lamarre, St-Laurent, Qué. Noirs 21 pièces



Blancs 21 pièces  
Les blancs jouent et gagnent.  
Solution la semaine prochaine.

SOLUTIONS DES PROBLEMES publiés le 16 courant.

Numéro 11: M. Raymond. Les blancs jouent 33-26, 51-45, 44-38, 57-50, 45-39, 46-39, 68-62, 53-48, 45-37, 56-50, 58-51, 52-30, 2-72 et gagnent.

Numéro 12: M. Lamarre. Les blancs jouent 33-48, 52-46, 56-69, 50-61, 69-62, 63-58, 62-57, 61-56, 55-11, 30-50 et gagnent.

M. Ed. Auger m'adresse une seconde solution au problème No 11 comme suit:

Les blancs jouent 33-26, 51-45, 46-39, 44-37, 57-50, 58-51, 52-2, 2-72 et gagnent.

chands-Détaillants du Canada Inc. et l'Union des Commis-Epiciers de Montréal ont décidé de faire conjointement leur pique-nique annuel le dimanche 24 juillet courant, à l'île Gros Bois.

Comme bien l'on pense, le programme de cette fête communique a été soigneusement élaboré. Il y aura dans au kiosque, courses d'été, versés, tir au pigeon, concours à la corde, etc., et de nombreux prix seront distribués aux heureux concurrents.

Voici les noms des membres du comité d'organisation:

Présidents conjoints: MM. A. Saffrazin, A. P. Fontaine.

Conseillers: MM. E. Lamarche, J. Lamarche, J. Coultu, U. Sansregret, Rivard, Parent, Aimé Pilon.

COMITE DE FINANCES  
Présidents conjoints: MM. E. Lamarche et J.-E. Coultu.

COMITE DE PUBLICITE  
Présidents conjoints: MM. U. Sansregret, Arthur Massé, Conseillers: MM. Georges Laporte, E. Lamarche, Armand Parent.

COMITE DE RECEPTION  
Présidents conjoints: MM. l'échevin Sansregret et F. Lamère. Conseillers: MM. Armand Parent, J.-E. Pollier, J. Massé, Henri Daoust, U. Sansregret, J.-E. Coultu, E. Lamarche, W. Trudeau, Aimé Pilon, A. Massé, J.-A. Charlebois.

COMITE DES JEUX  
Présidents conjoints: MM. J.-E. Pollier, W. Trudeau. Conseillers: MM. A. Charbonneau, Massé, U. Sansregret, A. Lavigne. Starter: Alb. Pigeon.

COMITE DE DANSE  
Président: MM. Edgard Boucher et P. Filion. Conseillers: MM. Jules Gingras et J.-A. Dame.

COMITE DE L'ORDRE  
Présidents: MM. E. Leboeuf et R. Poupart. Conseillers: MM. H. Charbonneau et Aug. Tessier.

Pacifique Canadien

MONTREAL - SHERBROOKE  
Le Pacifique Canadien offre un service de trains fréquent et moderne entre Montréal et Sherbrooke, Qué. En voici l'horaire complet.

VERS L'EST  
Départ de Montréal, gare Windsor.  
7 h. 35 a.m., tous les jours; arrivée à Sherbrooke à 11 h. 25 a.m.  
12 h. 45 p.m., tous les jours; arrivée à Sherbrooke à 3 h. 50 p.m.  
3 h. 10 p.m., tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Sherbrooke à 6 h. 40 p.m.

VERS L'OUEST  
Départ de Sherbrooke, Qué.  
5 h. a.m., tous les jours lundi excepté; arrivée à Montréal, gare Windsor, à 8 h. 10 a.m.  
7 h. a.m., tous les jours dimanche excepté; arrivée à Montréal, gare Windsor à 10 h. 30 a.m.  
8 h. 15 a.m., tous les jours; arrivée à Montréal, gare Windsor, à 11 h. 25 a.m.

2 h. 05 p.m., tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Montréal, gare Windsor, à 5 h. 55 p.m.  
5 h. 25 p.m., dimanche seulement; arrivée à Montréal, gare Windsor, à 9 h. 05 p.m.

L'heure indiquée ici est l'heure régulière du méridien de l'Est. (Rév.)

Alpha de Villeray

L'Alpha de Villeray recevra la visite du Canada-Royal, demain. Il invite tous ses partisans à assister à cette partie. La joute commencera à 2 hrs., sur le terrain de l'Alpha, angle 32ème avenue et Lajeunesse.

"Il faut tuer la bête"

Sur la Ferme Fletcher, en plein Parc Manse, s'ouvrira lundi, la foire du Secours National, organisée par la Société Catholique de Protection et de Renseignements avec la sanction des autorités civiles et religieuses.

Cette foire a pour but d'amorcer la campagne de souscription que cette Société va faire du 1er au 10 septembre, afin de recueillir une somme de \$150,000 à \$250,000 dont elle a besoin pour meubler l'hôpital anti-tuberculeux au Mont Lasalle dans le Parc de Maisonneuve.

La ville de Montréal, on le sait, a donné cet hôpital et s'est engagée à payer chaque année le coût du maintien de 200 lits. C'est dire que dans cet hôpital, tous les citoyens de Montréal atteints de la terrible maladie de la tuberculose pourront s'y faire admettre, sans égard à leurs croyances ou nationalité.

Les Soeurs ont accepté l'administration de l'hôpital à condition qu'on le meuble. La souscription sera faite dans ce but et pour peu que nos citoyens comprennent la gravité de la situation, elle devrait se compléter au premier appel.

Toronto nous a donné un exemple, il n'y a pas longtemps, en recueillant \$750,000 pour un but identique.

Les fêtes sur la ferme Fletcher (Parc Manse) dureront du 1er au 20 août. Toutes les recettes à la porte d'entrée principale iront dans la caisse de la Société Catholique de Protection et de Renseignements pour la souscription.

N'oublions pas qu'il existe à Montréal 10000 foyers ou maisons où la tuberculose fait ses ravages, que le terrible fléau fauche impitoyablement toute une jeune génération et qu'il est plus que temps d'agir. Il faut tuer la "bête".

A titre de renseignements disons que l'entrée au Parc Manse ne sera que de 15 sous et que des zélateurs et zélatrices ont bien voulu se charger de vendre des billets d'avance et en série de sept pour un dollar. (Communiqué)

SAUCISSES CONTANT

Retenez bien le nom —

Faites avec du PUR PORC FRAIS seulement. — Délicieuses, c'est pourquoi des milliers en mangent.

Chez votre boucher

## Les ennuis d'une santé délabrée

Trois ans de souffrances, mais promptement guéri par "FRUIT-A-TIVES".



M. Gaspard Dubord  
159, avenue Pie IX, Montréal.

J'ai souffert, pendant trois ans, d'une grave dyspepsie, et ma santé en général était en mauvaise condition. Je consultai un médecin et suivis ses conseils, sans soulagement, et enfin le médecin me dit que j'étais incurable.

Alors, un ami me conseilla de prendre "Fruit-a-tives", ce que je fis. Après avoir pris trois boîtes de "Fruit-a-tives", j'étais beaucoup mieux; et graduellement, ce puissant médicament aux fruits m'a complètement guéri.

Ma digestion et ma santé, en général, sont parfaites — et je le dois à "Fruit-a-tives".

GASPARD DUBORD.  
50s la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25s. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives, Limited, Ottawa, Ont.

## La tombola d'Youville

La tombola de Saint-Alphonse d'Youville bat son plein. Une foule immense a envahi le terrain brillamment illuminé pour la circonstance. Les directeurs sont enchantés du succès obtenu et tout fait prévoir que cette tombola sera un succès encore plus grand si possible que ceux des années passées.

Le site admirable du terrain évite de inutiles allées et venues puisque les tramways Saint-Denis-Crémazie arrêtent à l'entrée même du terrain. Il en est de même des tramways Sault-au-Récollet, Ahuntsic, etc. La tombola se continuera tous les soirs pour se terminer le 26 au soir.

Une saison d'opérette

L'esprit comme le corps, a besoin de culture. On doit faire son éducation par le beau et le bon. La littérature, la musique vocale et instrumentale sont à sa disposition pour ce faire. Dans le cas qui nous occupe présentement, nous suggérons que nous aurons bientôt à Montréal une institution qui plaira à l'intelligence. La Société Canadienne d'Opéra veut être celle qui durant les longues soirées d'automne et d'hiver nous fera entendre les chefs-d'oeuvre des maîtres de deux différentes écoles de musique.

Que sera-ce demain si l'entreprise que nous connaissons réussit et si chacun ne craint pas de mettre la main à la bourse pour contribuer à la mise en marche de la Société Canadienne d'Opéra.

Pour être brutal, nous dirons comme l'Américain, que c'est l'argent qui parle. Il est à espérer que sa voix sera entendu immédiatement. (Communiqué)

## Une banque centrale de l'Empire

Dans sa lettre d'Angleterre, l'Economiste Français publie dans son numéro du 2 juillet, en marge de la conférence impériale: Réussira-t-on à créer une banque centrale de l'Empire britannique, comme l'a suggéré un banquier, M. Darling? Cette banque servirait à créer une monnaie unique de l'Empire, ce qui éviterait le change entre la métropole et les Dominions et entre celles-ci. Le billet à créer serait couvert en partie en or, en partie en effets de commerce tirés contre des marchandises exportées. Ce projet, qui a été fortement critiqué, n'a aucune chance d'aboutir. On ne voit pas bien naître et vivre une institution commune d'Empire à côté ou au-dessus de la Banque d'Angleterre, ni celle-ci assumer la charge de veiller sur la circulation de tout l'Empire britannique, appliquer un taux

Accommodations dans toutes les classes de tous les départs. Retour assuré dans les mêmes conditions.

Destination	Départ	Retour
MONTREAL - QUEBEC - LIVERPOOL	30 juil., 27 août, 24 sept.	6 août, 17 sept., 20 oct.
Yedie	13 août, 10 sept., 8 oct.	
Mégantic		
LIGNE WHITE STAR		
NEW-YORK-CHEERBOURG-SOUTHAMPTON	3 août, 31 août, 5 oct.	
Olympic	13 août, 3 sept., 24 sept.	
NEW-YORK-LIVERPOOL	11 août	
Celtic	30 août, 27 sept., 17 sept.	
Baltic	6 août, 27 août, 24 sept.	
Cedric	6 août, 3 sept., 1er oct.	
NEW-YORK VIA BOSTON - ACORES - GIBRALTAR - NAPLES - GENES		
Canopic	9 août, 30 sept.	
Cretic	7 sept., 28 oct.	
Ligne Américaine-Red Star		
NEW-YORK - PLYMOUTH - CHERBOURG - ANVERS		
Finland	27 août, 1er oct.	
Zeeland	6 août, 10 sept., 15 oct.	
Kronland	13 août, 17 sept., 22 oct.	
Lapland	20 août, 24 sept., 29 oct.	
NEW-YORK-HAMBURG		
Monopolist	28 juillet, 8 sept.	
*Mineskaha	25 août, 24 sept.	
Manchuria	25 août, 5 oct.	
Xarréts à Vigo, Espagne, et Cherbourg.		
*Directement à Danzig, le 11 août		
Renseignements complets au No 241 rue McGill, Montréal (Tél. Main 7760), ou des agents locaux.		
Correspondance en français.		
Des autocars partent de nos facilités pour la célébration de la messe sur chacun		

## PARC KING EDWARD

Le plus bel endroit de la province pour pique-niques — Promenade idéale

DIMANCHE, LE 24 JUILLET.

Les bateaux partent du quai de l'avenue PIE IX, Maisonneuve, à toutes les heures, à partir de 9.00 a.m. à 8.00 p.m.

ADULTES, 30c. ENFANTS, 25c.

Pour pique-niques privés, s'adresser à 92 Notre-Dame Est, chambre 61. Main 8776.

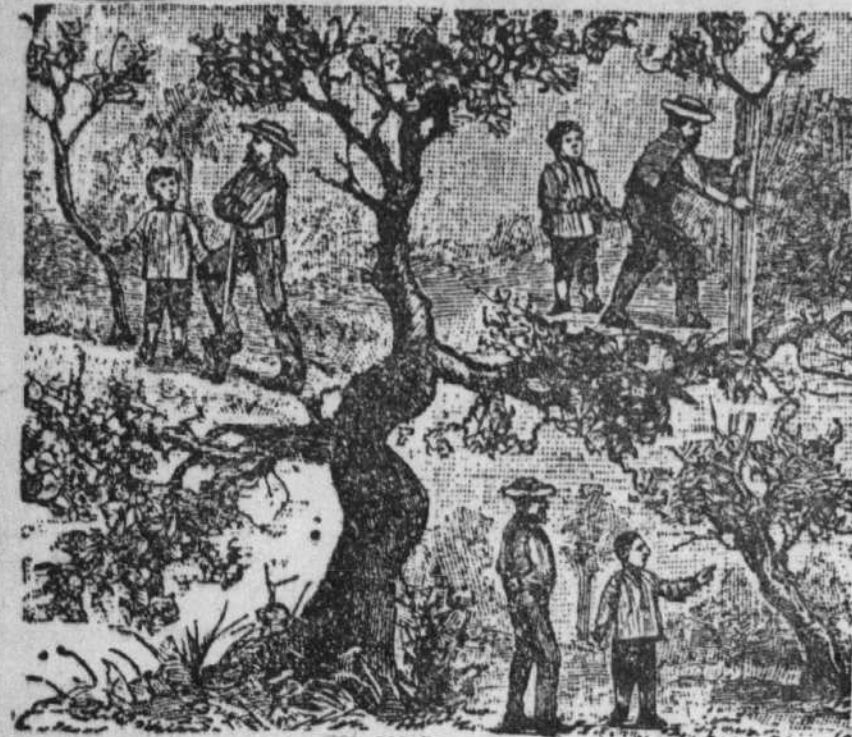
## SAUCISSON DE BOLOGNE — MARQUE CONTANT

Tout le monde l'aime pour sa save

LE COIN DES JEUNES



HISTOIRE SANS PAROLES



L'ARBRE QU'ON VEUT REDRESSER

A RECITER

Vincent de Paule

Monsieur Vincent de Paule, aumônier des galères, Vieux prêtre humble de cœur et de mœurs populaires...

Mais, ce soir, vers minuit, le bon monsieur Vincent, Regagnant son logis chez les Visitandines...

Mais, soudain, la madone au front pur, Qui parut respiculer des clartés éternelles...

"Embrasse-le. Tu l'as bien mérité."

Extrait de François COPPÉE.

HISTOIRE SANS PAROLES

Elle sera courte, cette semaine, la "causerie de la tante" puisqu'elle se bornera à vous en demander une à votre tour...

ESSAIS LITTÉRAIRES

"LE GRAIN DE BLE"

C'était par un beau matin de juillet en faisant ma promenade habituelle, je côtoyais un champ de blé qui s'étendait à perte de vue...

Et lui-même, c'était un spectacle bien simple, mais pour moi il a un charme particulier et quelque chose d'émouvant quand je pense au mystère qui est renfermé dans chaque grain...

clament les sœurs de l'ouvrier qui passe ses journées à l'atelier et dépense ses forces pour le soutien de sa famille et le mineur enfoui dans les profondeurs de la terre...

J'en étais là de mes réflexions, quand dans le lointain, j'entendis les notes argentées des cloches du matin qui appelaient les fidèles au saint sacrifice...

"BOULE DE NEIGE." L'auteur que j'aime le mieux L'autre soir, en lisant le Devoir.

le journal que chaque famille devrait recevoir, je vis sur la dernière page la demande de la Tante Annette. Elle demandait à ses petits-neveux de faire partie du concours...

Le Père Monsabré a écrit pour faire aimer la France, sa patrie, car il savait qu'en aimant véritablement sa patrie, la fille aimée de l'Église, on adore volontiers Celui qui l'a créée.

POUR LES FILLETTES

"CATSUP" AUX TOMATES ROUGES

Pilez une mesure de tomates dans un moulin à viande. Pilez aussi 6 oignons et 6 pommes. Ajoutez deux cuillerées de soupe de moutarde...

Courrier

"FURET". — Votre affectueuse reconnaissance m'est, chère nièce, une bien grande récompense...

"ROSE PRINTANIÈRE". — Je vous redonne bien vite la place gardée jalousément au "coin". Je transmets à "Magali" vos bonjours et affections...

"BOULE DE NEIGE". — Je publie, après quelques-uns, oh ! j'en puis nombreuses — corrections, votre essai: vous faites réellement des progrès, chère petite...

"MICHEL C.". — Je suis heureuse de saluer en mon neveu du "pays bleu" un cousin probable, et je lui ouvre bien grandes les portes de notre "coin" du "Devoir"...

L'UTILE ET L'AGRÉABLE

REPONSES AUX DERNIÈRES QUESTIONS

1.—Beaucoup de communautés religieuses d'hommes de France, viennent s'établir au Canada, mais il n'en est pas de fondation exclusivement canadienne...

3.—Escabeau n'est français que si on veut l'employer pour désigner un siège sans dossier ni bras...

ONT REPRODUIT: Michel Caron, Chicoutimi; Jeanne Lauzé, Iberville.

Note.—Par erreur, on a omis dans l'impression la solution de la première devinette de la semaine précédente; la voici: L'écho.

PENSEE "Être pour les autres ce que nous voudrions qu'ils fussent pour nous". (Devises de Laure Conan) par Gertrude Bélanger.

CONSEIL Pour conserver propres les lits de cuir, il faut les frotter souvent avec un linge imbibé d'huile douce, puis les polir avec un morceau de cuir.

DEVINETTES 1.—En quel endroit le coq a-t-il chanté assez fort pour être entendu de tout le monde?

2.—Quelle différence y a-t-il entre un Chinois et un cheval?

3.—Quelle différence y a-t-il entre un homme qui pose des affiches, un homme qui repasse et un jeune écolier?

ÇA ET LA "Tu as encore prêté ta pelle au voisin Lucas? Tu sais bien qu'il ne te la rendra pas..."

Bébé est à table; il joue; son joujou tombant, il se baisse pour le ramasser et se frappe le front à la table...

Histoire vraie

LE PETIT CHEF DE MAÎTRISE

C'était pendant l'hiver que j'ai passé en Bourgogne, au matin de la belle fête de Noël.

Assise près de l'âtre, je suivais du regard les évolutions capricieuses de la flamme lorsqu'un tintement de clochette m'arracha à ma rêverie...

"Mademoiselle Marguerite, une visite pour vous: Fernand, le chef de maîtrise."

Le chef de maîtrise! Ce titre évoque dans toute pensée une lointaine vision d'orgues accompagnant de leurs flots d'harmonie le geste magistral et cadencé de l'artiste qui rythme l'élan des poitrines avec son bâton d'ébène...

Agé de onze ans à peine et plutôt petit pour son âge, il incarnait vraiment fort mal la personnalité dont on lui donne le nom.

"FLEUR CANADIENNE". — Il n'est pas de fleur qui ne puisse prendre racine dans notre petite "terre", et surtout s'il s'agit d'une "fleur" du pays.

"BOULE DE NEIGE". — Je publie, après quelques-uns, oh ! j'en puis nombreuses — corrections, votre essai: vous faites réellement des progrès, chère petite...

"MICHEL C.". — Je suis heureuse de saluer en mon neveu du "pays bleu" un cousin probable, et je lui ouvre bien grandes les portes de notre "coin" du "Devoir"...

"BOULE DE NEIGE". — Je publie, après quelques-uns, oh ! j'en puis nombreuses — corrections, votre essai: vous faites réellement des progrès, chère petite...

"MICHEL C.". — Je suis heureuse de saluer en mon neveu du "pays bleu" un cousin probable, et je lui ouvre bien grandes les portes de notre "coin" du "Devoir"...

"BOULE DE NEIGE". — Je publie, après quelques-uns, oh ! j'en puis nombreuses — corrections, votre essai: vous faites réellement des progrès, chère petite...

"MICHEL C.". — Je suis heureuse de saluer en mon neveu du "pays bleu" un cousin probable, et je lui ouvre bien grandes les portes de notre "coin" du "Devoir"...

"BOULE DE NEIGE". — Je publie, après quelques-uns, oh ! j'en puis nombreuses — corrections, votre essai: vous faites réellement des progrès, chère petite...

"MICHEL C.". — Je suis heureuse de saluer en mon neveu du "pays bleu" un cousin probable, et je lui ouvre bien grandes les portes de notre "coin" du "Devoir"...

"BOULE DE NEIGE". — Je publie, après quelques-uns, oh ! j'en puis nombreuses — corrections, votre essai: vous faites réellement des progrès, chère petite...

"MICHEL C.". — Je suis heureuse de saluer en mon neveu du "pays bleu" un cousin probable, et je lui ouvre bien grandes les portes de notre "coin" du "Devoir"...

"BOULE DE NEIGE". — Je publie, après quelques-uns, oh ! j'en puis nombreuses — corrections, votre essai: vous faites réellement des progrès, chère petite...

GRANDS MAGASINS DUPUIS

NOS MAGASINS FERMERONT A 6H. LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOUT

PANTALONS pour Messieurs et clergé; alpaga noir tout laine. Valeur spéciale à 8.50 Paletots légers pour hommes, grandeurs 32 à 46, en serge noire tout laine ou en vécula. 10.00 Au rez-de-chaussée.

Chaussures de Tennis Troisième jour de notre grande vente de BOTTINES DE TENNIS pour hommes et garçons. Pointures: 11 à 5 .98 Pointures: 6 à 10 1.39 Au rez-de-chaussée.

BAS POUR DAMES BAS en coton, tricot uni, pour dames, couleurs: beige, brun foncé, gris pâle, champagne, noir et blanc. Pointures: 8 1/2 à 10. Valeur de .39 la paire pour... 1.19 Au rez-de-chaussée.

GANTS longs en dentelle noire pour dames. Pointures: 6 à 7 1/2. La paire .09

GANTS courts en fil de Lille, pour dames, marque française, couleurs: gris foncé, champagne, brun foncé, tan, noir et blanc; deux boutons pression. Pointures: 6 à 7 1/2. .79

LAINE "Fairy Floss" pour chandails et ouvrages de fantaisie, en balle d'une once. Une trentaine de couleurs variées. Rég. 35 la balle pour... .17

LAINE à 4 brins pour chandails, en balle d'une once, 20 ou 25 couleurs différentes. Valeur de .59 la balle pour... .29 Au rez-de-chaussée.

Spécial pour Lundi SURVEILLEZ BIEN CE CERCLE Chaque jour apportera son aubaine PYJAMAS PYJAMAS en coton blanc ou à rayures de couleurs sur fond blanc. Ce sont des pyjamas de première qualité et à un prix réellement bas. Grandeur: 34 à 44. Prix très spécial... 1.69 Venez vous convaincre, Au rez-de-chaussée.

ARTICLES POUR HOMMES ET GARÇONS CRAVATES CHAPEAUX

Continuation de notre grande vente de CRAVATES en tricot; il nous reste encore de bonne qualité et à un bon choix dans les couleurs. Ce sont des valeurs jusqu'à 2.00. Spécial... .49 Au rez-de-chaussée.

Balance de nos CHAPEAUX pour enfants, calotte ronde, bords relevés, en toile, duck ou soieset. Grande variété de dessins et couleurs. Valeurs de 1.50 et 2.00 pour... .98 Balance de nos BERETS en duck blanc, pour garçons. Valeur de 1.25 pour... .69 CHAPEAUX lavables pour enfants, toile blanche ou kaki, coiffure idéale pour l'été. Valeur de .50 pour... .29

CIGARES Le fameux cigare "Grand Mother". Rég. 3.50. Lundi, la boîte... 2.59 Le fameux cigare Peg Top, boîte de 50 2.69 60 douzaines de PIPES, choix de modèles croches ou droits, en bruyère, etc. Rég. 75. .59 Lundi, chacune... Au rez-de-chaussée.

CHEMISES CHEMISES DE TRAVAIL pour hommes. Duck de couleur kaki ou noir, coupe très ample, poche de chaque côté. Prix... 1.39 Au rez-de-chaussée.

Chaussettes CHAUSSETTES en soie et en fil blanc, noir, mauve, gris, brun et bleu, aussi chaussettes en cachemire noir, blanc et gris. Pointures: 9 1/2 à 11. Valeurs jusqu'à 1.00 pour .49

Chemises Continuation de notre vente de CHEMISES en fil, percale et madras; coupe très ample, manchettes françaises, grand choix de couleurs. Encolures: 13 1/2 à 18 1/2. Rég. 2.00, 2.50 et 3.00 pour... 1.49

TISSUS LAVABLES Nous avons pris dans notre stock régulier tous les voiles de fantaisie, valant 1.25, 1.50 et 2.25. Nous les avons reçus vendredi, et à ces prix nous les vendrons rapidement. Nous avons un lot de dessins foncés et quadrillé en rouge, mauve, etc. Nous avons toutes les couleurs. Valeurs de 1.25 à 2.25 .69 Une grande occasion pour lundi; toutes les plus nouvelles nuances, les couleurs les plus à la mode du jour. Achetez maintenant, c'est une véritable occasion. .49 Valeur .75 pour... Au rez-de-chaussée.

RIDEAUX de marquise à la paire, blancs crème ou écru, dentelle et insertion. 40 pouces x 2 1/2 verges de longueur. La paire... 6.75 MADRAS pour draperies, pâle ou foncé, 50 pouces de largeur. La verge... 1.09 STORES pour fenêtres, verts seulement: 79 grandeur 36 x 72... Au troisième.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE Rues Ste-Catherine, St-André et St-Christophe. Tél. Est 8000

Coupon bon jusqu'au Samedi le 30 juillet A inclure avec les réponses aux concours, et avec toutes les lettres à "Tante Annette". Adresse: "Tante Annette", le DEVOIR, Montréal.